



Etude réalisée avec l'appui du F3E pour ACTION MOPTI

**Rapport final et annexes – 320Asev**

Titre du rapport : **Document de suivi-évaluation du PADLM (Programme d'appui au développement local dans la région de Mopti)**

Date : **Janvier 2012**

Auteurs :

Mamadou Fadiala Ba, Chef de mission

Gérard Logié

**Bureau d'étude**



Cabinet d'expertise en ingénierie de projet et développement territorial

(00223) 66 74 86 48

[altus@orangemali.net](mailto:altus@orangemali.net)

## Sommaire

1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'INTERVENTION .....	3
2. ASPECTS METHODOLOGIQUES .....	7
2.1 Démarche adoptée .....	7
2.2 Les étapes du processus.....	8
3. LE PADLM : RAPPELS ET CONSTATS DE LA MISSION.....	9
4. ANALYSE DE L'EXISTANT EN MATIERE DE SUIVI EVALUATION .....	11
4.1 Les points forts.....	11
4.2 Les marges de progrès.....	12
5. LE SYSTEME DE SUIVI EVALUATION PROPOSE .....	13
5.1 Les caracteristiques du systeme.....	13
5.2 Le cadre institutionnel et fonctionnel du s.s.e.....	13
5.3 Les outils du systeme de suivi evaluation.....	18
6. PRECONISATIONS.....	53
7. ANNEXES.....	54
7.1 Sigles et abréviations.....	54
7.2 Termes de références de la mission .....	56

## 1. CONTEXTE ET OBJECTIF DE L'INTERVENTION

Action Mopti est une ONG de développement local qui a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des habitants de la région de Mopti, 5<sup>ème</sup> région du Mali, située au centre du pays, dans le delta intérieur du Niger.

La 5<sup>ème</sup> Région du Mali couvre 6,3% du territoire national. Son découpage administratif actuel correspond à 8 cercles (préfectures), 103 communes rurales, 5 communes urbaines (Mopti, Djenné, Koro, Bandiagara, Douentza) et 2 038 villages et fractions. Sa population est estimée à 1 509.000 habitants.

La cinquième région du Mali a l'indice de développement humain le plus bas du pays, avec un revenu annuel par habitant de 87 €. Environ 72% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les très faibles taux de scolarisation, d'accès aux soins et à l'eau potable constituent de véritables obstacles au développement local.

La stratégie d'intervention d'Action Mopti est basée sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, élus et représentants de la société civile et le développement de la solidarité internationale dans les Yvelines. Les actions correspondantes s'organisent au sein d'un programme d'appui au développement local de Mopti pour la période 2010/2012.

Action Mopti et F3E ont convenu de mettre en place d'un système de suivi évaluation de ce programme. Un appel d'offre lancé en Octobre 2010 a été attribué à la proposition d'Altus.

### *Les commanditaires*

Le Comité de Parrainage Maurepas / Mopti Action Mopti, fondé le 20 janvier 1986 (date de publication au Journal Officiel en France) est devenu ACTION MOPTI (AM) le 12 avril 1991. Action Mopti a son siège à Maurepas, en France, et une antenne locale à Mopti, au Mali. Action Mopti est une ONG de développement local qui a pour objectif « l'amélioration des conditions de vie des habitants de la région de Mopti ».

L'organisation d'AM repose sur deux structures, Action Mopti France (AM) fonctionnant selon les normes d'une association loi 1901 et Action Mopti Mali (AMM), antenne malienne d'Action Mopti de droit malien, créée en 1988 et reconnue comme une ONG malienne (Cf. Accord cadre N° 0657 : 10150 du 04 juillet 2008)

AMM (Action Mopti Mali) est dirigée par un coordinateur et comprend ; 1 responsable administratif et financier 1 responsable du secteur Education-formation (seul poste occupé par un expatrié) 1 responsable du secteur Santé 1 responsable du secteur Développement Social et décentralisation, 1 logisticien-informaticien, 3 superviseurs de projets, 55 assistants communautaires, 6 animateurs, 1 secrétaire comptable, 1 gestionnaire du cyber CLIC (Centre Local d'Information et de communication), 2 gardiens, 1 chauffeur

AMF (Action Mopti France) est responsable de l'orientation stratégique. Elle doit venir en appui à la structure malienne en matière de suivi technique, de mobilisation des fonds et de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale. Elle comprend

Le Conseil d'Administration (18 membres dont deux de droit) un bureau (1 président, 2 vice-présidentes, 1 secrétaire, 2 secrétaires adjoints, 1 trésorier, 1 trésorière adjointe). Au sein du CA sont désignés des correspondants secteur, chargés d'appuyer le responsable du secteur sur le terrain.

Un chargé de mission et une assistante veillent au fonctionnement du siège, au suivi

technique, à la recherche de fonds.

Le travail de sensibilisation à la citoyenneté et à la solidarité internationale est assuré par des bénévoles avec la collaboration de l'assistante.

F3E a été partenaire d'AM dans l'évaluation des trois précédentes évaluations externes et l'est à nouveau dans la démarche d'appui à la mise en place d'un système de suivi évaluation du nouveau programme.

Les partenaires d'AM sont

Au niveau international : l'Union Européenne, PROTOS, l'UNICEF, le Centre Canadien pour la Coopération Internationale, le Fonds des Nations Unis pour la Femme, l'USAID/MSI...

En France : l'AFD, la Communauté d'Agglomération de Saint Quentin en Yvelines, la Ville de Coignières, le Conseil Général des Yvelines, la Mairie de Maurepas, le Syndicat des Eaux d'Iles de France, la Fondation de France.

Au Mali : Les collectivités, les Services techniques déconcentrés de l'Etat et les organisations de la société civile (ASACO, CGPE etc.) de ces collectivités

### ***Expérience d'Action Mopti dans la région et dans les domaines d'intervention concernés***

Action Mopti est présente dans la région de Mopti depuis près de 23 ans, où elle a initié et conduit dans le cadre de la coopération décentralisée, plusieurs projets et/ou programmes de développement dans une perspective d'appui à la décentralisation et au développement local.

Les principaux programmes qui ont été menés sont :

- le PUDL (Programme Urbain de Développement Local) : 1998-2000
- le PADL (Programme d'Appui au développement Local à Mopti) : 2002-2005
- le PADCM (Programme d'Appui au Développement du Cercle de Mopti) : 2006-2008

Ce dernier programme a consacré l'appui aux initiatives locales et le renforcement des capacités comme mode opératoire de l'association, et le principe de double entrée (appui à la société civile / à la décentralisation) comme stratégie d'intervention.

Action Mopti s'était déjà inscrite dans une logique d'appui et de renforcement des capacités des acteurs du développement. Cette stratégie s'est révélée adéquate et respectueuse des politiques nationales et régionales du Mali.

Action Mopti a accumulé une expérience et une expertise dans les domaines suivants : la santé, l'eau-assainissement, la décentralisation ou gouvernance locale, l'éducation-formation.

### ***La nature du mandat confié à Altus***

Il s'agit d'un mandat d'accompagnement pour la conception et l'implémentation d'un système de suivi évaluation du Programme d'appui au Développement Local de Mopti d'Action Mopti, couvrant la période 2010-2012.

Il ne s'agit pas de créer un système de suivi évaluation ex nihilo, dans la mesure où, dans ce programme comme dans le précédent, Action Mopti a des outils et une pratique de suivi évaluation comprenant :

⇒ la production de rapports d'activités périodiques, trimestriels et annuels (à usage

- interne mais aussi pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds) ;
- ⇒ un suivi budgétaire annuel par le CA en France ;
  - ⇒ un contrôle financier annuel par un commissaire aux comptes ;
  - ⇒ et l'audit de certains projets si les bailleurs le demandent.

Le programme a un cadre logique comportant des indicateurs et dispose d'un cadre de concertation. Il a à son sein, un informaticien qui pourrait être mobilisé pour l'automatisation du système de suivi évaluation qui va être conçu.

A signaler qu'il existe également une pratique d'évaluations externes effectuées en 2001, 2005 et 2009. Tous les programmes triennaux mis en œuvre par Action Mopti sont assortis d'une prévision d'évaluation.

Les attendus de la mission portent principalement sur :

- ⇒ L'amélioration du cadre logique du programme, notamment en ce qui concerne sa cohérence d'ensemble, la validité des la chaîne des résultats, la définition d'indicateurs (dont une part doit être de type qualitatif) pouvant rendre compte des progrès réalisés par le programme, mais aussi et surtout des indicateurs mesurables, objectivement vérifiables, relativement faciles à collecter et utiles au pilotage du programme ;
  - ⇒ La mise en place de méthodes et d'outils permettant de renseigner, analyser et exploiter les indicateurs ainsi définis La mise en place au sein du programme, d'un système de programmation des activités orienté sur les résultats ;
- ⇒ La mise en place d'un dispositif suivi évaluation (cadre logique notamment) favorisant la recherche de financement additionnel (50%) auprès d'autres bailleurs.

L'exercice de conception et d'implémentation du dispositif de suivi évaluation s'inscrit dans une démarche de formation-action et doit aboutir à la production d'un document « système de suivi évaluation approprié » (manuel de procédures de suivi évaluation)

### ***Rappel des étapes proposées par les TdR***

#### **Etape 1 : réunion de cadrage avec AM/F3E/Consultant en France :**

- ⇒ Rencontre avec le bureau de l'ANG pour prise en compte de ses attentes ;
- ⇒ Prise de connaissance par le consultant du PADLM et des rapports fournis en 2010 aux bailleurs et au siège de AM, des 3 dernières évaluations.
- ⇒ Analyse critique des documents (qualité des IOV, qualité des rapports fournis quant aux résultats présentés, intégration au PADLM).

#### **Etape 2 : mission n°1 à Mopti : □**

- ⇒ Diagnostic initial : Identification précise des données collectées et des outils de collecte pour les principaux secteurs (Santé, éducation/formation, gouvernance locale, eau et assainissement) ;
- ⇒ analyse des forces/faiblesses des indicateurs utilisés et présentés du PADLM et autres rapports (temps d'échange entre le terrain et le siège via Skype) ;
- ⇒ Formation de toute l'équipe à la démarche suivi évaluation ;
- ⇒ Recommandations quant aux secteurs prioritaires pour le renforcement du dispositif de suivi évaluation
- ⇒ Révision du cadre logique et définition des indicateurs, des moyens de collecte, de l'organisation :
- ⇒ Redéfinition éventuelle de certains IOV des secteurs Santé et Gouvernance locale et d'autres secteurs le cas échéant, avec l'équipe terrain ;
- ⇒ Redéfinition, avec l'équipe terrain et certains partenaires, le cas échéant, des données à collecter, des outils de collecte, des outils de traitement en particulier informatiques ; Redéfinition de qui fait quoi pour les données ci-dessus
- ⇒ Redéfinition d'un canevas systématique de présentation des résultats de chaque projet et des projets intégrés au PADLM. ;
- ⇒ Identification des types d'exams/évaluations périodiques des résultats du programme;
- ⇒ Prise de connaissance des observations de bailleurs locaux sur les rapports et les projets menés ;
- ⇒ Ateliers de restitution à chaud (à distance avec le siège - courriel puis skype) de la mission
- ⇒ Synthèse des recommandations.

#### **Etape 3 : rédaction du rapport provisoire, comprenant le manuel de procédures S/E,**

- ⇒ Rédaction du rapport provisoire intégrant le manuel de procédures de suivi/évaluation, basée sur les principaux secteurs d'intervention d'AM
- ⇒ Diffusion du rapport provisoire complet
- ⇒ Restitution intermédiaire du rapport provisoire à distance via Skype

#### **Etape 4 : finalisation du dispositif, remise des outils et suivi/accompagnement à distance**

L'équipe de Mopti a la possibilité de demander des conseils au consultant, à distance

#### **Etape 5 : mission n°2 à Mopti**

- ⇒ Analyse de la mise en œuvre du dispositif prévu (forces et faiblesses, difficultés) ;
- ⇒ Finalisation du dispositif
- ⇒ Restitution finale à Mopti et à distance avec le siège.

#### **Etape 6 : rédaction finale du manuel et rapport**

## 2. ASPECTS METHODOLOGIQUES

### 2.1 Démarche adoptée

ALTUS a souscrit à l'option méthodologique des commanditaires, notamment au phasage indiqué dans les TdR. Toutefois, Altus a proposé les commentaires suivants sous forme d'amendements suggérés qui ont été discutés et validés au démarrage de la mission.

a) L'appel d'offre propose de commencer par une analyse du dispositif actuel de suivi évaluation aboutissant au besoin à une révision du cadre logique. Cette démarche est essentielle. Elle peut se faire de manière participative. Sur la base d'une connaissance des documents produits concourant à l'évaluation un travail d'analyse des outils produits et de leur intérêt au regard des résultats attendus. Un examen sera fait des actions conduites depuis le début du programme et le cas échéant des résultats déjà obtenus. Cet exercice interviendra à point nommé, c'est-à-dire dans la première année d'exécution effective du programme ; ce qui constitue encore un bon moment pour la conception et l'implémentation d'un système de suivi évaluation. Les équipes techniques ont déjà une expérience pratique dans la manipulation des indicateurs du cadre logique.

b) L'appel d'offre prévoit une formation de toute l'équipe du projet à la démarche suivi évaluation. Il serait pertinent d'effectuer cette formation de manière pratique avec des représentants des principaux partenaires du programme au Mali (soigneusement sélectionnés) et au siège de l'association pour le suivi général du dispositif et pour les aspects spécifiques du programme relatifs à l'éducation à la solidarité internationale.

c) L'appel d'offre prévoit une limitation au départ du dispositif de suivi évaluation, pour l'expérimenter sur deux domaines du PADLM: santé et gouvernance. Nous proposons d'envisager dès le départ l'examen de l'ensemble du système de suivi évaluation: pour des raisons pédagogiques (confrontations de personnes concernées par des résultats différents), pour des raisons d'efficacité (la définition des indicateurs de résultat ne peut être reportée à une phase ultérieure compte tenu de l'avancement du programme), pour renforcer également la « maîtrise d'ouvrage » des collectivités dans leurs domaines de compétences ;

d) L'appel d'offre affiche la volonté de normaliser les cadres de collectes des données nécessaires au calcul des indicateurs, toutefois l'informatisation du dispositif de suivi évaluation qui sera mis en place n'est pas explicitement évoquée. Dès que les données nécessaires au calcul des indicateurs sont nombreuses et complexes, il devient fastidieux, voire impossible de les faire manipuler par une équipe de projet réduite. S'impose alors la nécessité de disposer d'une base données informatisée, si légère soit-elle pour le stockage, le traitement (y compris représentation tabulaire, graphique, voire cartographique) et l'analyse de l'information produite par le système de suivi évaluation. L'informatisation du système de suivi évaluation est préconisée par ALTUS. Les compétences de l'informaticien d'AM pourraient être mobilisées, en la matière ainsi que l'équipement informatique disponible après analyse (matériel, logiciel...).

e) L'appel d'offre met l'accent sur la possibilité de donner des informations sur l'atteinte de résultats de projets spécifiques aux bailleurs correspondants intervenant dans le programme. Chaque projet spécifique devra être identifié au regard du ou des résultats, du ou des effets au(x)quel(s) il concourt. D'une façon générale, l'utilisation des indicateurs dans les rapports d'activités fera l'objet de recommandations.

f) L'appel d'offre prévoit la fourniture d'un manuel de procédure de suivi/évaluation. Ce manuel découlera de la démarche effectuée au cours de l'appui. Il comportera également des recommandations pour l'implication des partenaires dans le suivi évaluation dont une disposition doit figurer explicitement dans les conventions qui les lient à AM.

## 2.2 Les étapes du processus

Le processus a été décliné en 4 grandes phases comportant 19 actions résumées dans le tableau ci-après.

PHASES	CONTENU	PERIODE
1. Préparatoire	<ol style="list-style-type: none"> <li>1. réunions de cadrage et clarifications des attentes,</li> <li>2. revue documentaire,</li> <li>3. élaboration du chronogramme détaillé,</li> <li>4. élaboration des supports du terrain 1,</li> <li>5. détermination de la liste indicative des institutions/partenaires à rencontrer,</li> </ol>	Janvier 2011
2. Terrain 1 à Mopti, validation des produits et rapport provisoire	<ol style="list-style-type: none"> <li>6. Entretiens préparatoires à Mopti,</li> <li>7. Atelier système de suivi évaluation de Mopti</li> <li>8. Point Skype depuis Mopti sur l'analyse de l'existant en matière de suivi évaluation,</li> <li>9. Réunion Skype depuis Mopti Réunion</li> <li>10. Réunion Skype sur les productions de l'Atelier de Mopti</li> <li>11. Travaux complémentaires de l'atelier par l'équipe Mopti ;</li> <li>12. Séances techniques Maurepas</li> <li>13. Rédaction de la version initiale du manuel</li> </ol>	Février/mars 2011
3. Suivi à distance	<ol style="list-style-type: none"> <li>14. Restitution à distance de la version provisoire du manuel ;</li> <li>15. Atelier en France sur les indicateurs du résultat 5,</li> <li>16. Interaction ALTUS/AM à distance</li> </ol>	Mars à juillet 2011
4. Achèvement	<ol style="list-style-type: none"> <li>17. Elaboration des supports de l'atelier 2</li> <li>18. Information du nouveau système de S.E,</li> <li>19. atelier 2 à Mopti de restitution/évaluation du S.SE</li> <li>20. Finalisation des documents</li> </ol>	Septembre ; novembre 2011

## Le contenu de l'atelier terrain 1

Le terrain 1 a eu lieu du 3 au 12 février 2011, avec un triple but :

- ⇒ Faire l'analyse de l'existant en termes d'outils et de pratiques de suivi évaluation au sein d'AM ;
- ⇒ Disposer d'un socle commun de connaissance sur les concepts et outils de suivi évaluation, pour les protagonistes du PADLM ;
- ⇒ Revisiter collectivement la logique d'intervention du PADLM, pour définir une liste sélective d'indicateurs de résultats et d'effets ;

L'atelier a porté sur :

- La restitution à chaud des entretiens (SP) : le système de suivi évaluation actuel : bilan
- La formation théorique et pratique sur la GAR, le suivi évaluation et le cadre logique, ainsi que sur les principaux outils de suivi évaluation (fiche d'indicateurs, programmation orientée sur les indicateurs, le flux de l'information, l'agenda du suivi évaluation).

Le travail s'est déroulé en séances plénières (SP) et en groupes de travail thématiques (GT). Les GT ont toujours été suivis d'une mise en commun en SP au cours desquels se sont effectuées les nécessaires confrontations. En conclusion du débat et après vérification que les activités prévues dans le cadre du PADLM et AM contribuent aux résultats, il a été proposé de formuler un cadre logique qui comprendrait : un objectif global, un objectif spécifique, des résultats

### **Le cadre logique revisité et sa discussion**

Un Objectif global (contribution à la réduction de la pauvreté/ promotion du développement local), un seul Objectif spécifique (sur quoi l'évaluation finale va-t-elle porter ? l'amélioration de l'accès aux services de base) avec cinq résultats :

- ⇒ trois centrés sur la fourniture de services sociaux (l'eau/ assainissement, la santé, l'éducation) ;
- ⇒ un sur l'appui aux CT ( leurs capacités d'intervention et la gouvernance interne et territoriale) ;
- ⇒ un dernier sur l'EAD (citoyenneté et solidarité à réaliser au nord)

## L'APRES ATELIER DE MOPTI

Le temps relativement court de l'atelier (5 jours) n'ayant pas permis de boucler tout le programme, des tâches ont été confiées à l'équipe d'AMM. Ils concernent :

- ⇒ La finalisation du travail de documentation des indicateurs ;
- ⇒ La finalisation de la matrice des projets, bailleurs et financements ;
- ⇒ La programmation des activités orientées vers les indicateurs et les résultats ;

## 3. LE PADLM : RAPPELS ET CONSTATS DE LA MISSION

### **Un nouveau programme : Le PADLM (2010/2012)**

Dans la continuité du programme précédent et dans le respect de la décentralisation mise en œuvre depuis 2007, le PADLM (Programme d'appui au Développement Local de Mopti) qui est triennal (2010/2012), mobilise l'expertise et l'appui d'AM. Contrairement au programme précédent qui se limitait au cercle de Mopti, il porte au total sur 17 collectivités<sup>1</sup> locales dans

<sup>1</sup> Mopti : 250000 Habitants 15 communes ; Bandiagara 295071 habitants 21 communes ; Djenné 212507 habitants 12 communes ; Douentza 152185 15 communes.

cette région : la région de Mopti (Assemblée régionale), les 4 cercles de la région de Mopti (Mopti, Bandiagara, Djenné, Douentza) et 12 communes de ces quatre cercles : Mopti, Fatoma, Konna, Borondougou, Bandiagara, Dandoly, Sangha, Djenné, Fakala, Madiama, Douentza, Dangal- Bore.

Le PADLM part des principaux constats suivants dans la région de Mopti

L'économie de la Région repose essentiellement sur l'agriculture, la pêche, l'élevage et, dans une moindre mesure, le tourisme et l'artisanat. Les trois quarts de la population de la Région vivent en dessous du seuil de pauvreté.

En matière d'éducation, le taux brut de scolarisation est de 40 % au premier cycle (contre 55,5% nationalement) et seulement de 4% au second cycle.

En matière de Santé, le taux de recours aux soins est faible (27 %) contre une moyenne nationale de 43%. La mortalité infanto - juvénile est 1,3 fois supérieure à la moyenne nationale et près de la moitié de la population n'a pas accès à l'eau potable.

En matière de Développement local, la gouvernance locale est caractérisée par une insuffisance de concertation et de coopération entre les acteurs, la faible implication des acteurs de la société civile locale dans les prises de décision, une faible mobilisation des ressources propres au bénéfice du développement local (moins de 20%), des services sociaux déficitaires et la non valorisation des potentiels économiques des communes.

En matière d'éducation au développement et à la citoyenneté internationale, on note une faible perception des problématiques de développement en Afrique et des enjeux de la solidarité internationale. Les grands déséquilibres mondiaux ont aggravé les difficultés de développement en Afrique. Les jeunes, futurs citoyens, et les adultes ne sont pas suffisamment informés pour pouvoir comprendre et mesurer l'interdépendance des populations du Nord et du Sud. Ils voient l'impact de leurs gestes quotidiens, de leurs choix politiques et économiques sur leur propre environnement physique et social mais très peu sur celui de leurs voisins du Sud.

Partant de ces constats, le PADLM s'est donné deux objectifs généraux et trois objectifs spécifiques. Six résultats sont attendus dans les quatre axes principaux d'appui au développement : l'éducation, l'eau- assainissement, la gouvernance locale, la santé. Le PADLM est entré dans sa phase d'exécution le 01 janvier 2010.

La mise en œuvre du PADLM s'appuie sur des groupes cibles : élus locaux, acteurs de l'éducation, associations et groupements communautaires dans les différents secteurs du programme.

Dans le domaine de la décentralisation et du développement local, 568 élus, 51 personnels des collectivités, les membres des comités de gestion des projets cofinancés, certains bénéficiaires directs (franges sociales concernées par les projets qui seront convenus entre les collectivités et Action Mopti sur la base des programmes annuels des dites collectivités).

Dans le domaine de l'éducation, 10 conseillers pédagogiques, 10 bibliothécaires, 3000 élèves maître de l'IFM, 50 enseignants et 10 directeurs d'école, 10 formateurs désirant être formés et outillés à la méthodologie proposée. Les bénéficiaires directs, au niveau de l'enseignement formel, sont tous les enfants de 6 à 14 ans du primaire estimés à environ 5000 élèves. L'éducation non formelle qui dispense des cours en alphabétisation et en français langue étrangère, s'adresse à un public pour la plupart de jeunes adultes analphabètes ou illettrés (2000 auditeurs) impliqués dans la vie active et nécessitant l'oral et l'écrit en français pour mener à bien leur petite entreprise.

Dans le domaine de la santé, les femmes leaders bénévoles regroupées en association intervenant en appui aux actions de sensibilisation et d'éducation sanitaire, les élus, les membres des organes dirigeants des ASACO et les agents et auxiliaires de santé

(matrones, accoucheuses traditionnelles, infirmières obstétriciennes et sages femmes); les bénéficiaires directs sont les femmes de 15-45 ans et les enfants de 0-5 ans;

Dans le cadre de l'Education au Développement et à la Solidarité Internationale, les élèves et les enseignants des établissements scolaires ; les bénéficiaires directs du programme sont les jeunes et les adultes des Yvelines en France.

#### 4. ANALYSE DE L'EXISTANT EN MATIERE DE SUIVI EVALUATION

##### 4.1 Les points forts

Il existe au sein d'Action Mopti, une ensemble de points forts que le système de suivi évaluation devrait intégrer. Ce sont :

- i. L'existence d'une pratique de rapportage dans le cadre de la mise en œuvre de différents projets ( PGP, GIRELIN, PADLM...) financés par différents bailleurs de fonds ( MSI, l'Union européenne, AFD, MAE, CECI, PROTOS, CG Yvelines, Ville de Maurepas et Coignières, CA St Quentin, UNICEF). Les formats de ces rapports sont fonction des exigences des bailleurs.
- ii. L'existence d'un informaticien de métier au sein d'AM. Même si ce dernier n'a pas une expérience en création de bases de données, il constitue une ressource valable, sur laquelle on peut compter pour l'informatisation du système de suivi évaluation du PADLM et la maintenance de la base de données qui sera créée ;
- iii. La manipulation par l'équipe du « secteur décentralisation », d'une batterie d'indicateurs de décentralisation et de gouvernance ;
- iv. L'existence d'un suivi budgétaire réalisé annuellement par le Conseil d'Administration de l'ONG en France ;
- v. L'exercice par un commissaire aux comptes, d'un contrôle financier annuel ;
- vi. L'audit financier des projets qui est effectué à la demande des bailleurs de fonds ;
- vii. Une pratique des évaluations externes, comme l'atteste le tableau ci-dessous :

Année	Titre	Sigle programme	Années d'exécution	Auteur	Appui F3E
2001	Evaluation du programme de développement local urbain, ville de Mopti (Mali)	PUDL	1998- 2000	CIEDEL (G.Graugnard, Mahamne Cissé)	Oui
2005	Evaluation du programme d'appui au développement local (Mali)	PADL	2001- 2005	Cédric Soenen Moussa Sidibé Emmanuel Pousse	Oui
2009	Evaluation du programme d'appui au développement du Cercle de Mopti (Mali)	PADCM	2006- 2008	JL Perramant Gabriel Coulibaly Michel Dembélé ; + F3E	

- viii. L'existence, à la faveur des différents projets, d'une multitude d'outils de suivi évaluation émanant des bailleurs, à savoir :
- ✓ Le cadre de rendement du projet (CECI) ;
  - ✓ La fiche de renseignement de base sur la commune (PGP) ;
  - ✓ La fiche de suivi de puits (Action Mopti) ;
  - ✓ La fiche de suivi de projet (PGP) ;
  - ✓ La fiche de visite de l'agent sur le terrain (PGP) ;
  - ✓ La fiche d'information sur les activités (PGP) ;
  - ✓ La fiche d'information sur la formation ;
  - ✓ La fiche d'évaluation du personnel (Action Mopti) ;
  - ✓ La fiche de suivi des travaux de réalisation du puits ;
  - ✓ La fiche des réserves sur la réception du puits à grand diamètre ;
  - ✓ La fiche de suivi des activités du projet (CECI) ;
  - ✓ L'index de mesure des capacités des OSC et des OCB (PGP) ;
  - ✓ L'index de capacité de la gouvernance locale (PGP) ;
  - ✓ Le modèle de plan de suivi évaluation (OSIWA) ;
  - ✓ Le questionnaire de collecte de données sur la gouvernance locale (PGP) ;
  - ✓ Le schéma de vérification et d'analyse de données (PGP) ;
  - ✓ Le tableau des indicateurs (PGP) ;

#### 4.2 Les marges de progrès

S'il existe une pratique et des outils intéressants en matière de suivi évaluation au sein d'Action Mopti, il est aussi à relever des marges de progrès. Ce sont :

- i. La multiplicité des cadres logiques du PADLM (cadres logiques globaux, cadres logiques par secteur), faiblement articulés et en des versions différentes, sans qu'on ne sache toujours, quelles sont les versions en vigueur.
- ii. Le nombre excessif d'indicateurs définis dans le cadre du PADLM, qui sont pour une large part des indicateurs d'activités ;
- iii. une pratique de rapportage axée essentiellement sur les activités et non sur les résultats des projets et d'Action Mopti ;
- iv. L'absence d'une planification technique et budgétaire axée sur les résultats ;
- v. L'absence d'un chargé du suivi évaluation au sein de l'organisation et l'absence de tâches de suivi évaluation dans les fiches de poste des agents du projet.
- vi. L'absence d'un suivi politique du PADLM et d'instances d'orientation regroupant l'Etat malien, les Partenaires techniques et financiers, les bénéficiaires du projet et le CA d'AM ;
- vii. L'absence de réunions d'analyse et d'interprétation des indicateurs ;
- viii. L'absence du suivi évaluation (fiches de poste, procédure budgétaire) dans le manuel de procédures d'AM.

## 5. LE SYSTEME DE SUIVI EVALUATION PROPOSE

### 5.1 LES CARACTERISTIQUES DU SYSTEME

Le système proposé a été construit sur des principes méthodologiques déclinés dès le départ et qui le caractérisent.

#### 5.1.1 Un système de suivi évaluation organisé autour d'un cadre logique reformaté.

La mise en place d'un suivi évaluation oblige toujours à revenir sur la formulation du projet/programme et à réinterroger sa logique d'intervention. Cet exercice a permis de se rendre compte de la multiplicité des cadres logiques élaborés dans le cadre du PADLM. Il a aussi permis de se convaincre de l'existence de marges pour un reformage de la matrice, notamment en termes de recentrage/regroupement de certains résultats, de formulation d'un résultat sur le champ de l'assainissement, de reformulation/limitation de la batterie d'indicateurs initialement retenus. Ainsi est-on passé de 6 résultats à 5 (y inclus le nouveau résultat sur l'assainissement), de 25 indicateurs (hors assainissement) à 16, avec une distinction entre indicateurs de suivi et de résultats (12) et indicateurs d'effets ou d'évaluation (4). La gouvernance locale, les OSC féminines, ainsi que le genre ont été considérés comme des thèmes transversaux, avec une exigence de définir des indicateurs s'y rapportant.

**5.1.2 Un système internalisé.** Ainsi que déclinée dès le début du processus, la démarche de l'équipe d'experts est fondée par le souci de parvenir à un dispositif internalisé. Dans ce sens, le travail de reformatage de la chaîne des résultats du cadre logique, tout comme les travaux de formulation/sélection des indicateurs, de documentation des indicateurs, de programmation des activités orientée vers les indicateurs et les résultats ont été réalisés par l'équipe d'AM en relation avec certains partenaires du programme. L'équipe d'experts s'est efforcée de jouer un rôle d'animation/encadrement technique de l'exercice. Cette approche permet l'appropriation du dispositif par AM et ses partenaires invités à l'exercice et constitue un gage de bon fonctionnement du dispositif de suivi évaluation.

**5.1.3 Un système articulant suivi politique et suivi technique.** En considération du constat de manque de suivi politique du programme mentionné plus haut, le système prévoit l'intégration d'un suivi politique en complément du suivi technique. Le premier est alimenté par le second, afin qu'il puisse apporter au programme l'orientation et l'impulsion nécessaires à sa réussite.

**5.1.4 Un système informatisé.** Pour faciliter la production des indicateurs du projet, l'option est faite de mettre en place une base de données informatique, qui servirait à stocker les données de bases, à calculer les indicateurs, à les traiter et à les représenter sous formes graphique et tabulaire. Un avantage supplémentaire de la base de données est qu'elle facilite la production des rapports de rendements du programme.

**5.1.5 Un système de suivi évaluation à double versant.** Le système de suivi proposé est à double versant, en ce sens qu'il comporte 4 résultats à atteindre au sud et un 5<sup>ème</sup> résultat à atteindre dans le nord. Le tout devant concourir à l'atteinte de l'objectif spécifique d'accès des citoyens aux services sociaux de base et de bien être.

### 5.2 LE CADRE INSTITUTIONNEL ET FONCTIONNEL DU S.S.E

#### 5.2.1 Le montage institutionnel

Le cadre institutionnel du système repose sur une instance politique et sur l'équipe de projet. L'instance politique est le comité de pilotage non prévu dans le montage institutionnel du PADLM, mais qui s'avère nécessaire avec la mise en place d'un système de suivi évaluation efficace.

Le comité de pilotage aura un rôle d'orientation et de suivi évaluation du programme. Il est constitué par :

- ⇒ le Gouvernorat de région,
- ⇒ un représentant de la collectivité territoriale région ;
- ⇒ un représentant de chacun des collectivités territoriales cercles d'intervention du PADLM ;
- ⇒ des représentants des communes d'intervention ;
- ⇒ Les Partenaires techniques et financiers du PADLM (AFD...) ;
- ⇒ et des personnes ressources, qui pourraient être constituées par les principales sources de données relatives aux indicateurs ;

Le comité de pilotage doit se réunir au moins une fois par an. Il est alimenté par les informations du suivi technique. Il est garant du respect de la gestion axée sur les résultats par AMM.

L'équipe de projet assure le suivi technique. La fonction de chargé de suivi évaluation sera assurée par le coordinateur du projet. Chaque chef de secteur est responsable du résultat en lien avec son secteur. Le superviseur assainissement est responsable du résultat assainissement. Les tâches du coordinateur en matière de suivi évaluation sont :

- Le contrôle qualité des données des responsables de résultat ;
- Le respect rigoureux de l'agenda du suivi évaluation et l'animation des instances de suivi évaluation (réunions internes de programmation/suivi orientés vers les IOV ; réunions du comité de pilotage) ;
- La validation et l'agrégation des rapports de rendement des responsables de résultats,
- L'appui à la préparation des exercices de communication du programme;
- La production des rapports du comité de suivi/pilotage
- La préparation des missions d'évaluation du programme ;
- La conduite de missions de suivi sur le terrain;
- La diffusion des données aux acteurs

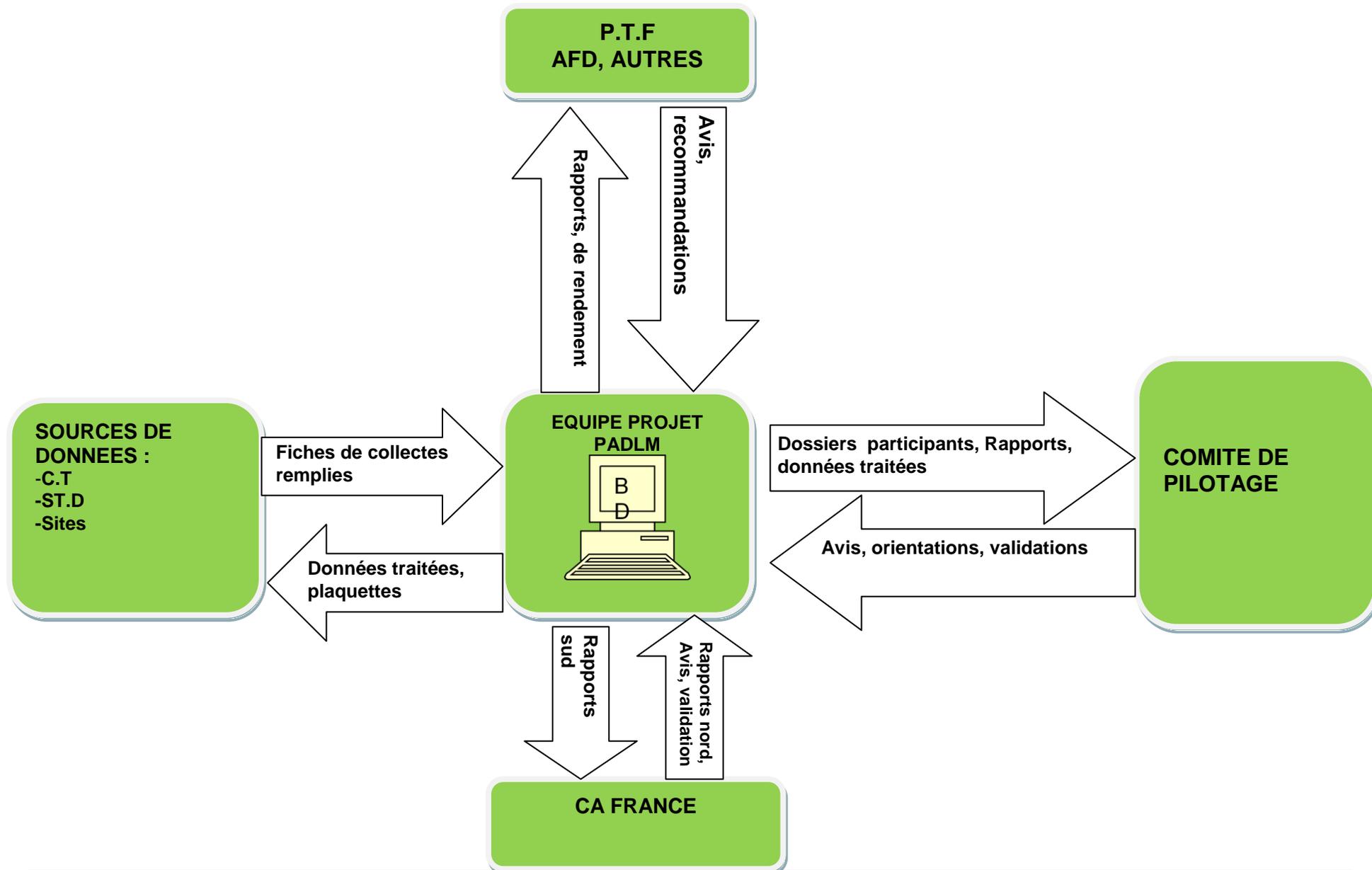
Les tâches des responsables de résultats sont :

- la collecte régulière des données du secteur à partir de grilles standards ;
- L'administration de la base de données centrale (mise à jour, sorties de données, collecte et importation de données complémentaires pertinentes provenant d'autres bases de données du champ, maintenance de la base en relation avec le cabinet prestataire) ;
- Le contrôle qualité et le traitement des données collectées dans le secteur ;
- La production, l'analyse et l'interprétation des indicateurs du résultat considéré ;
- La contribution à la préparation des réunions comité de pilotage ;
- La production des rapports périodiques de rendement du secteur ;
- La vigilance sur le respect rigoureux de l'agenda du suivi évaluation par les Cellules ;
- le traitement et à l'analyse participative et croisée des données,
- la saisie dans la base des données collectées et apurées ;
- la programmation orientée vers les indicateurs ;
- L'organisation des missions de suivi évaluation sur le terrain

Les tâches de l'informaticien sont :

- La maintenance de la base de données ;
- l'adaptation continue de la base de données du système de suivi évaluation aux évolutions du programme ;
- la formation de l'équipe technique à la manipulation de la base de données ;
- le repérage et la correction des bugs informatiques ;
- la mise en place d'un système efficace de protection et de sauvegarde de la base de données ;
- l'encadrement de l'équipe dans l'administration de la base ;

5.2.2 Le flux de l'information



## 5.23 L'agenda du suivi évaluation

Tâches	Dates critiques	Associés (à remplir par les responsables de secteur)
<b>Coordinateur</b>		
Contrôle qualité des données	<i>Juin/décembre</i>	
Respect rigoureux de l'agenda du suivi évaluation et	<i>En continu</i>	
Animation des instances de S.E (réunions internes ; du CP pilotage)	<i>En continu</i>	
Validation et agrégation des rapports de rendement des responsables de résultats,	<i>Juin/décembre</i>	
Appui à la préparation des exercices de communication	<i>Déc/janv</i>	
Production des rapports du comité de suivi/pilotage	<i>Juillet/janv</i>	
Préparation des missions d'évaluation du programme ;	<i>2012 et 2013</i>	
Conduite de missions de suivi sur le terrain;	<i>Janv,av,juil ;oct/</i>	
Diffusion des données aux acteurs	<i>En continu</i>	
<b>RESPONSABLES DE RESULTATS</b>		
Collecte régulière des données	<i>Déc,mars,juin, sept</i>	
Contrôle qualité et le traitement des données collectées du résultat	<i>Déc,mars,juin, sept</i>	
Administration de la b&d (mise à jour, sorties de données	<i>Déc,mars,juin, sept</i>	
Production, analyse et Interprétation des indicateurs du résultat	<i>Déc,mars,juin, sept</i>	
Contribution à la préparation des réunions comité de pilotage	<i>Juillet/janv</i>	
Production des rapports périodiques de rendement du secteur	<i>Juillet/janv</i>	
Programmation orientée vers les indicateurs	<i>Déc,mars,juin, sept</i>	
Missions de suivi évaluation sur le terrain	<i>Déc,mars,juin, sept</i>	
<b>INFORMATICIEN</b>		
Maintenance de la base de données	<i>En continu</i>	
Adaptation continue de la B&D aux évolutions du programme	<i>En continu</i>	
Formation de l'équipe technique à la manipulation de la B&D	<i>En continu</i>	
Repérage et la correction des bugs informatiques	<i>En continu</i>	
Mise en place système de protection et de sauvegarde B&D	<i>En continu</i>	
Encadrement de l'équipe dans l'administration de la base	<i>En continu</i>	

### 5.3 LES OUTILS DU SYSTEME DE SUIVI EVALUATION

#### 5.3.1 Le cadre logique

Le cadre logique est l'outil central sur lequel repose sur le système de suivi évaluation. Outre la chaîne des résultats du projet, il comporte les indicateurs de performance (indicateurs de résultats et d'effets) que le système doit renseigner, analyser et exploiter pour le pilotage et la communication. Le cadre logique retient un seul objectif global ; un seul objectif spécifique et 5 résultats pour le PADLM.

Deux types d'indicateurs sont à distinguer : les indicateurs d'objectifs (global et spécifique) et les indicateurs de résultats. Les premiers sont des indicateurs d'évaluation, les seconds, des indicateurs de suivi. L'option a été faite de se limiter à des indicateurs d'objectif spécifique, autrement appelés indicateurs d'effets.

Tableau des objectifs et indicateurs d'effets ou d'évaluation du PADLM

Objectif global	Indicateur d'impact
Contribuer à la promotion du développement local	
Objectif spécifique	Indicateurs d'effet
Faciliter l'accès des citoyens aux services sociaux de base (santé, éducation, culture, hydraulique, hygiène, assainissement...) pour leur bien-être	IEFF1. Montant moyen des impôts et taxes par habitant recouverts par les collectivités territoriales partenaires ;
	IEFF2 Taux de fréquentation des services de CPN par les ménages identifiés par le projet à Mopti et Konna
	IEFF3. % des points d'eau potable (puits à grand diamètre) réalisés par le projet bien gérés
	IEFF4. % des ménages des villages concernés par l'ATPC qui réalisent des latrines suite à un processus à l'état FeDaL

Tableau des résultats et des indicateurs de suivi du PADLM.

<b>Résultat 1</b> : Les capacités d'administration et de gestion des collectivités partenaires sont améliorées
<b>Indicateurs</b>
IR1.1. % des collectivités partenaires organisant annuellement des débats publics
IR1. 2% de collectivités partenaires présentant un bilan annuel et organisant annuellement des réunions publiques de restitution du compte administratif
IR1.3. % de collectivités partenaires ayant des commissions de travail fonctionnelles

<b>Résultat 2</b> : La gestion des services sociaux de base dans le secteur de l'éducation est améliorée
<b>Indicateurs</b>
IR2.1 % des enfants des écoles partenaires formés et fournis en albums qui fréquentent les coins lecture ;
IR2.2 % des auditeurs des cours d'alphabétisation en français qui réussissent les tests de

fin d'année ;

**Résultat 3 : La fourniture des services sociaux de base en santé est améliorée**

**Indicateurs**

IR 3.1. Niveau de connaissance des modes de transmission et de protection des IST VIH par le public cible

IR3.2. Pourcentage des communes cibles (dans les 13 communes) où les ASACO participent à la budgétisation du secteur santé.

**Résultat 4 : La fourniture des services d'eau et d'assainissement est améliorée**

**Indicateurs**

IR4.1. X puits à grand diamètre dans les villages des communes de la zone d'intervention du programme dont l'eau est potable à la livraison/réception.

IR4.2. x concessions ayant accès sur une rue pavée

IR4.3 % de concessions rattachées/connectées au réseau d'égout du quartier Mossinkoré de Mopti

**Résultat 5 : Les jeunes fréquentant les établissements scolaires de Maurepas et des communes voisines (CASQY, Coignières,) ont une meilleure connaissance des enjeux et problématiques d'un développement durable et solidaire au Mali.**

**Indicateurs**

IR5.1. % des élèves touchés par les interventions obtiennent la moyenne ou plus aux tests d'évaluation

IR5.2. % des enseignants touchés par les interventions sont intéressés par un prolongement/approfondissement de l'intervention

## 5.3.2 Les Fiches d'indicateurs

## Les indicateurs d'effets

N° et Intitulé de l'indicateur	IEFF1. Montant moyen des impôts et taxes par habitant recouverts par les collectivités territoriales partenaires
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>En l'absence de recensement précis permettant de disposer du potentiel fiscal de chaque C.T, le montant/habitant du produit des taxes et impôts locaux apparaît comme une meilleure mesure de l'incidence des appuis du PADLM en matière de gouvernance, que ne l'est le taux de recouvrement des impôts et taxes.</p> <p>Dans le contexte de la zone d'intervention du PADLM, marquée par la faiblesse des revenus locaux, la faiblesse des services de recouvrement, la crise de confiance entre les communes et les citoyens, l'incivisme, l'amélioration du niveau des ressources financières propres des C.T est forcément l'effet combiné de leurs capacités techniques, de leurs efforts de communication avec les citoyens contribuables et de la confiance de ces derniers aux institutions communales. Autrement dit, les débats publics autour des budgets primitifs des collectivités territoriales, les bilans annuels, les restitutions des comptes des collectivités territoriales, de même que les efforts de participation des acteurs des territoires aux exercices de planification/programmation/budgétisation et d'amélioration des services de santé, d'eau/assainissement, d'éducation doivent favoriser un effort contributif financier des citoyens pour la chose communale.</p> <p>Les impôts taxes et prévus pour les C.T maliennes sont divers et variés, au point qu'il serait fastidieux et d'intérêt limité de chercher à collecter l'information sur la totalité. On se focalisera sur ceux d'entre eux qui ont un fort potentiel de rendement et sur lesquels les efforts de mobilisation seront concentrés. Il s'agira de la Taxe de Développement Régional et Local (TDRL), de la taxe d'enlèvement des ordures et de voirie (dans le quartier Mossinkorè) et des taxes de marchés dans les communes cibles du PADLM</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif d'effet
<b>Situation de référence</b>	
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	
<b>Mode de calcul/ d'obtention</b>	Effectif cumulé des 3 recettes fiscales des communes ciblées en année N, rapporté à la population totale des dites communes à la même année x par cent. La population totale des communes est celle du dernier recensement connu ou de l'actualisation intervenue officiellement par le service étatique compétent ;
<b>Sources de collecte/vérification</b>	Comptes administratifs des C.T, compte de gestion des percepteurs,
<b>Périodicité d'observation</b>	Annuelle
<b>Date de disponibilité des données de bases</b>	Après le 31 mars de l'année N+1
<b>Délai de réalisation</b>	Fin de projet
<b>Responsable de la collecte</b>	Responsable du secteur
<b>Cout de production de l'indicateur</b>	

<b>N° et intitulé de l'indicateur</b>	<b>IEFF2. Taux de fréquentation des services de CPN par les ménages identifiés par le projet à Mopti et Konna.</b>
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>L'action du PADLM en matière de santé porte principalement sur la rénovation et l'équipement des CSCOM, ainsi que l'éducation pour le changement de comportement, particulièrement chez les femmes de Konna et Mopti. Dans le cadre de l'éducation pour le changement de comportement, le projet a ainsi identifié un échantillon de ménages dans les 2 localités qui bénéficient de formations et d'encadrement, avec pour incidence recherchée un meilleur accès aux services de santé. Une incidence attendue de l'amélioration des services de santé et du niveau de connaissances des publics du projet cibles est l'augmentation en leur sein des consultations prénatales.</p> <p><b>La CPN (Consultation Pré Natale)</b> est un acte médical consistant à suivre l'évolution d'une grossesse. Elle commence au 1<sup>er</sup> trimestre de la grossesse jusqu'à l'accouchement (suivi trimestriel).</p> <p><b>L'échantillon de ménages</b> identifiés et encadrés par le projet est constitué par des femmes mariées ou non ayant un ou plusieurs enfants de 0 à 5 ans, fréquentant peu ou pas les services de santé.<sup>2</sup></p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif de Résultat
<b>Situation de référence</b>	30% à Mopti, 10% à Konna
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	70% à Mopti et 30% à Konna
<b>Mode de calcul/ d'obtention</b>	Nombre total de femmes de ménages encadrés ayant effectué les 3 CPN achevées/ nombre total de ménages identifiés.
<b>Sources de collecte/vérification</b>	*CSCOM, *Cahiers des relais et registres de consultations des CSCOM
<b>Périodicité d'observation</b>	Mensuelle
<b>Date de disponibilité des données de bases</b>	Le 10 de chaque mois
<b>Délai de réalisation</b>	18 mois
<b>Responsable de la collecte</b>	Dr Mamadou Koné
<b>Coût de collecte</b>	Néant

N° et Intitulé de l'indicateur	IEFF3. % des points d'eau potable (puits à grand diamètre) réalisés par le projet sont fonctionnels
Description de l'indicateur	<p>Une incidence attendue des efforts de création de points d'eau potable et de l'accompagnement des comités de gestion des points d'eau est la disponibilité permanente de la ressource. Celle-ci suppose que les points d'eau sont fonctionnels.</p> <p>Un point d'eau est considéré comme fonctionnel lorsque :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>✓ *il existe un comité de gestion de point d'eau ( CG PE) formés et équipés en matériels de mesure et traitement d'eau (corde ; bouteille d'eau de javel, mètre ruban, cahier bics.),</li> <li>✓ *le CGPE dispose d'un compte dans une IMF (Institution de microfinance) et arrive à assurer l'entretien des puits,</li> <li>✓ l'eau du puits est disponible et utilisée</li> </ul>
Type d'indicateur	Indicateur d'effet de quantité
Situation de référence	0
Valeur cible de l'indicateur	à établir
Mode de calcul/ d'obtention	Enquête et sondage sur terrain
Sources de collecte/ vérification	Cahier de gestion des puits, relevé de compte du CGPE, visite de terrain
Périodicité d'observation	Annuelle
Date de disponibilité des données de bases	En continu
Délai de réalisation	Décembre 2012
Responsable de la collecte	Bréhima OUATTARA
Cout de production de l'indicateur	Néant

N° et Intitulé de l'indicateur	IEFF4. % de concessions des villages concernés par ATPC ayant réalisé des latrines
Description de l'indicateur	<p>Une pratique courante dans la zone d'intervention du PADLM est la défécation à l'air libre, avec des incidences sanitaires considérables. Le PADLM entend agir sur cette pratique par l'approche ATPC.</p> <p>L'ATPC ( assainissement total piloté par la communauté) est une approche qui consiste à amener une communauté à réfléchir sur ses comportements à en matière d'hygiène et d'assainissement, en vue d'aboutir à la fin de la défécation à l'air libre. L'indication de changement de comportement est donnée par la réalisation de latrines pour les populations ayant bénéficiées de l'accompagnement. Ces réalisations traduisent réellement une prise de conscience des bénéficiaires des conséquences néfastes de la défécation à l'air libre, dans le mesure où il n'ya pas de dispositif financier pour la réalisation des latrines. Une fois les latrines réalisées librement par les populations, les chances de leur utilisation sont quasi certaines.</p> <p>Il s'agit d'un indicateur d'effet dans la mesure où le projet a très peu de prise sur la décision des ménages à construire les latrines, même si le processus d'animation est bien mené. La part des facteurs économiques et culturels dans le changement souhaité est très importante.</p>
Type d'indicateur	Indicateur quantitatif d'effet
Situation de référence	Inconnu Collecte spécifique à mener
Valeur cible de l'indicateur	A x par 30 villages (Collecte spécifique à mener)
Mode de calcul/ d'obtention	Nombre de latrines réalisées/nombre de concessions ciblées par le projet dans les villages d'intervention
Sources de collecte/ vérification	visite de terrain
Périodicité d'observation	Semestrielle
Date de disponibilité des données de bases	En continu
Délai de réalisation	Décembre 2012
Responsable de la collecte	Bréhima OUATTARA
Cout de production de l'indicateur	Néant

## Les indicateurs de résultat

## Résultat 1

N° et intitulé de l'indicateur	IR1.1 % des collectivités partenaires organisant annuellement des débats publics
Description de l'indicateur	<p>Pour favoriser une bonne gouvernance locale, le législateur malien a prévu que le vote du budget soit précédé d'un débat public sur le projet de budget (<b>loi N°95-034/AN-RM du 12 avril 1995 portant du CCT ; art.174</b>). Pour le budget communal, le débat public doit être précédé d'une consultation des conseils de villages, de fractions ou de quartiers. Cette disposition confère au processus d'élaboration du budget primitif l'obligation du respect de son caractère participatif.</p> <p>Dans la pratique, cette participation ne se fait pas toujours, pour des raisons multiples et variées (financières, méthodologiques, politiques...). Le partenariat PADLM/PGP et collectivités territoriales engage ces dernières à respecter les procédures budgétaires maliennes et à favoriser l'implication des citoyens dans la gestion des affaires locales. Dans ce sens, cet indicateur permet d'avoir une appréciation de la gouvernance locale, dans ses dimensions participation et transparence.</p> <p>Pour les communes, le débat public consiste à organiser une assemblée générale de septembre à octobre avec les acteurs principaux communaux (élus, personnel, chefs de villages, OSC/OCB, Partenaires techniques et financiers et STDE) autour du projet de budget primitif en vue de recueillir leurs avis. Il est sanctionné par un P.V</p> <p>Pour les Cercles et l'Assemblée régionale, le débat public consiste à organiser une assemblée générale de septembre à octobre avec les acteurs principaux du cercle ou de la région (élus, personnel, OSC, chambres consulaires, Partenaires techniques et financiers et STDE) autour du projet de budget primitif en vue de recueillir leurs avis. Il est sanctionné par un P.V</p> <p>Cet indicateur est retenu ici comme un indicateur de résultat parce que le facteur exogène est minimisé par l'engagement et la volonté des collectivités territoriales partenaires à respecter la loi et à tirer les bénéfices liés : plus grande légitimité auprès des citoyens, fiscalité locale et droits de tirage ANICT. Le PADLM peut donc le garantir en apportant l'accompagnement technique et logistique nécessaire à ces rencontres.</p>
Type d'indicateur	Indicateur quantitatif de résultat
Situation de référence en 2009	18% des collectivités territoriales ont organisé des débats publics 2010
Valeur cible de l'indicateur	82 %
Mode de calcul / d'obtention	Rapport entre le nombre de CT ayant tenu les débats publics en année N et le nombre total de collectivités territoriales partenaires (17) du projet multiplié par cent.
Sources de collecte / vérification	*C.T *P.V du débat public, Lettre d'invitation ou Circulaire ou Avis-communiqué radiodiffusés/
Période d'observation	Annuelle : novembre
Date disponibilité des données	Novembre
Délai de réalisation	2 ans
Responsable de la collecte	Responsable du secteur
Cout de production	Néant

<b>N° et intitulé de l'indicateur</b>	<b>IR1.2 % de collectivités partenaires présentant un bilan annuel et organisant des réunions publiques de restitution du compte administratif</b>
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>La présentation au citoyen du bilan annuel d'activités et des comptes locaux constituent une dimension supplémentaire de la gouvernance locale, d'autant qu'elle favorise la transparence et le dialogue entre pouvoirs locaux et administrés autour des questions de développement local. Pour informer le citoyen sur les comptes locaux, le code des collectivités territoriales du Mali prévoit l'affichage du compte administratif. Dans les collectivités territoriales composées par une majorité de citoyens analphabètes, ce canal d'information s'avère inapproprié. S'impose alors la nécessité d'avoir une interaction entre les élus et populations autour de l'action publique locale et du compte administratif.</p> <p>Pour les communes, il s'agit d'un compte rendu détaillé des activités annuelles (<u>Administration</u> : fonctionnalité des services, gestion de personnel ; <u>Planification communale</u> : Tenue de sessions communales, P.A et <u>rendre compte de l'exécution du budget écoulée</u>) par les élus avec la participation des acteurs communaux (Tutelle, Personnel communal, chefs de villages, OSC/OCB, partenaires et STDE). Elle se tient généralement en avril.</p> <p>Pour les cercles et l'AR, il s'agit d'un compte rendu détaillé des activités annuelles (<u>Administration</u> : fonctionnalité des services, gestion de personnel ; <u>Planification</u> : Tenue de sessions, P.A et <u>rendre compte de l'exécution du budget écoulée</u>) par les élus avec la participation des acteurs du territoire (Tutelle, Personnel, chambres consulaires, OSC, partenaires et STDE). Elle se tient généralement en avril.</p> <p>Suivant les collectivités territoriales, la restitution du bilan annuel d'activités et la restitution du compte administratif sont organisées dans le cadre d'une même réunion ou séparément.</p> <p>Cet indicateur est retenu ici commun indicateur de résultat parce que le facteur exogène est minimisé par l'engagement et la volonté des collectivités territoriales partenaires à respecter la loi et à tirer les bénéfices liés : plus grande légitimité auprès des citoyens, fiscalité locale et droits de tirage ANICT. Le PADLM peut donc le garantir en apportant l'accompagnement technique et logistique nécessaire à ces rencontres.</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif de résultat et de quantité
<b>Situation de référence en 2009</b>	0% en 2009
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	100%
<b>Mode de calcul / d'obtention</b>	Rapport entre CT partenaires du PADLM ayant organisé un bilan annuel d'activités et une restitution publique du CA en année N et total des CT partenaires du projet multiplié par cent. Comptage de C.T suivant la disponibilité des rapports d'atelier bilan et les PV de restitution publique du CA.
<b>Sources de collecte / vérification</b>	*C.T *rapport bilan et/ou PV de restitution
<b>Période d'observation</b>	Annuelle (avril)
<b>Date de disponibilité des données de bases</b>	Avril
<b>Délai de réalisation</b>	2 ans
<b>Responsable de la collecte</b>	Responsable du secteur
<b>Coût de production</b>	Néant

N° et intitulé de l'indicateur	IR1.3 % de collectivités partenaires ayant des commissions de travail fonctionnelles
	<p>Pour promouvoir la démocratie et le débat au sein des organes délibérant et favoriser la prise de décision éclairée, la décentralisation malienne a prévu la possibilité pour les collectivités territoriales de créer des commissions de travail, chargées de réfléchir sur des questions spécifiques et de préparer la décision locale. Dans la pratique, des commissions thématiques sont créées par toutes collectivités territoriales en début de mandat. Toutefois, le fonctionnement de ces commissions se heurte un peu partout à des difficultés d'ordre technique et financière. Un bon fonctionnement des commissions de travail traduit un changement important au sein des collectivités territoriales tout en favorisant un bon éclairage des organes délibérant. Sans compter que ces commissions, constituent en l'absence de services techniques spécialisés, des espaces de travail entre les conseils de collectivités territoriales et les organismes gestionnaires de services publics locaux (ASACO, CGE, CGS...).</p> <p>Les informations rentrant dans l'appréciation de la fonctionnalité d'une commission de travail du conseil de collectivité territoriale sont : l'existence d'un arrêté de création et de règlement intérieur, la tenue de réunions de commission (saisine et auto-saisine sur des thèmes de réflexion) sanctionnée par des P.V, l'existence de rapports assortis de conclusions et préconisations sur les questions étudiées par les commissions, ainsi que la restitution de ces rapports devant le conseil de la collectivité territoriale.</p> <p>Cet indicateur est retenu ici comme un indicateur de résultat parce que le facteur risque est minimisé par l'engagement et la volonté des collectivités territoriales partenaires à faire fonctionner les commissions de travail et à tirer les bénéfices liés : plus grande efficacité des sessions du conseil, suivi des organismes gestionnaires de services publics locaux. Le PADLM peut donc le garantir en apportant l'outillage et l'encadrement méthodologique nécessaires à au moins une commission par commune.</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif de résultat
<b>Situation de référence en 2009</b>	Fonctionnalité partielle des commissions de travail dans 3 collectivités (CC Mopti, Bandiagara et Fatoma) : collecte spécifique à organiser
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	82%
<b>Mode de calcul / d'obtention</b>	Nombre de C.T partenaires ayant au moins 2 commissions de travail, s'étant réunit régulièrement et ayant produit et restitué devant le conseil un rapport assortis de conclusions et recommandations rapporté au nombre total de collectivités territoriales partenaires x100.
<b>Sources de collecte / vérification</b>	*C.T *Rapport d'activités des commissions de travail, P.V de réunion, PV de sessions
<b>Période d'observation</b>	Trimestriel (intervalle entre les sessions)
<b>Date de disponibilité des données de bases</b>	Toute l'année
<b>Délai de réalisation</b>	3 ans
<b>Responsable de la collecte</b>	Responsable du secteur
<b>Coût de production</b>	Forfait de 75000Fcf

## Résultat 2

N° et intitulé de l'indicateur	IR2.1 % des enfants des écoles partenaires formés et dotés en albums qui fréquentent les coins lecture
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>Au Mali la création de bibliothèques scolaires fait partie des parents pauvres de la politique nationale de l'éducation. Or, la lecture est un élément essentiel de l'éducation de l'enfant. Elle contribue à élever son niveau en français. Un bon niveau en français favorise la compréhension des autres matières et le tout se ressent dans les résultats scolaires. Partant de ce postulat, Action Mopti a choisi d'améliorer le faible niveau en français des élèves par le développement de la lecture. L'action consiste à mettre à la disposition des enfants et à faire une animation autour de la lecture pour favoriser l'accès au livre.</p> <p>La fréquentation des coins lecture (espaces aménagés et fournis en livres) montrera un changement dans la relation des enfants au livre. Cette fréquentation peut augmenter très rapidement grâce aux animations ludiques réalisées autour du livre, la formation des enseignants et la fourniture d'albums adaptés.</p> <p>Sont ciblés par les formations en lecture, les élèves des classes de 4<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 6<sup>ème</sup> années des écoles partenaires de premier cycle. Une fois les formations effectuées, des coins de lecture sont créés dans leurs écoles et des albums leur sont fournis.</p> <p>Un coin de lecture est un espace où les livres sont rangés dans une armoire.</p> <p>Une mesure du développement du goût de la lecture chez les enfants ciblés apparaît donc dans la fréquentation de ces espaces pour emprunter les livres.</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif de résultat
<b>Situation de référence</b>	En janvier 2010, 3 écoles partenaires sur 6 disposent de coins lecture et environ 20 % des enfants fréquentent ces coins lectures.
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	90 % des enfants des écoles partenaires formées et fournies en albums fréquentent les coins lecture
<b>Mode de calcul</b>	Nombre d'enfants qui empruntent des livres / nombre total des enfants des classes de 4 <sup>ème</sup> , 5 <sup>ème</sup> et 6 <sup>ème</sup> année dans les écoles partenaires x 100
<b>Sources de collecte</b>	registre d'emprunts des livres
<b>Périodicité d'observation</b>	Trimestrielle
<b>Date de disponibilité des données de base</b>	Tout le temps en Périodes scolaires
<b>Délai de réalisation</b>	Décembre 2012
<b>Responsable de la collecte</b>	chef secteur
<b>Coût de production de l'indicateur</b>	6 cahiers par an = 200fcfa*6*3

N° et intitulé de l'indicateur	IR2.2 - % des auditeurs des cours d'alphabétisation en français qui réussissent les tests de fin d'année
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>Les cours d'alphabétisation en français permettent d'élargir l'offre l'éducation dans la région de Mopti.</p> <p>Les cours d'alphabétisation en français d'Action Mopti sont répartis en 4 niveaux, débutants, faux-débutants, intermédiaires et avancés. La réussite à l'examen final et le passage dans le niveau supérieur prouvent que l'apprenant a acquis les compétences linguistiques (maitrise du français) et pragmatiques (application des connaissances aux situations de vie courante) de chaque niveau.</p> <p>L'examen final comporte une épreuve écrite et un oral individuel. On considère que l'auditeur peut passer au niveau supérieur s'il maîtrise 50% des notions abordées dans l'année. Cela se vérifie sur la base des notes et l'appréciation du formateur qui remplit une fiche individuelle par auditeur.</p> <p>Un débutant est un analphabète et un faux débutant est quelqu'un qui a des notions de base en lecture et en écriture.</p> <p>Aujourd'hui dans les 3 centres d'alphabétisation existants, environ 50 % des auditeurs réussissent les tests. En effet, malgré leur bonne volonté, les auditeurs de ces cours sont principalement des jeunes adultes qui travaillent avec de nombreuses contraintes.</p> <p>Le taux de réussite des auditeurs peut être relevé par des améliorations des conditions des cours : formation des formateurs, ouverture de cours, aménagement des horaires...</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif de résultat.
<b>Situation de référence</b>	En janvier 2010, 50% des auditeurs ont réussi le test de fin d'année.
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	70 % des auditeurs des cours d'alphabétisation en français réussissent les tests de fin d'année
<b>Mode de calcul</b>	Effectif des auditeurs des 4 niveaux qui réussissent les examens de fin d'année sur total des inscrits multiplié par 100.
<b>Sources de collecte</b>	*Ecoles *tests de début d'année, registres de notes par niveau, fiches de suivi individuel des auditeurs. Fiche de test pour chaque niveau.
<b>Périodicité d'observation</b>	Semestre
<b>Date de disponibilité des données de base</b>	Juillet
<b>Délai de réalisation</b>	Décembre 2012
<b>Responsable de la collecte</b>	Eléonor Sire
<b>Coût de production de l'indicateur</b>	Néant

## Résultat 3 :

N° et intitulé de l'indicateur	IR3.1. Niveau de connaissance des modes de transmission et de protection des IST VIH par le public cible.
Description de l'indicateur	<p>Dans le cadre de l'éducation pour le changement de comportement en matière IST/VIH SIDA, le PADLM a ainsi identifié un public cible dans la commune de Douentza qui bénéficie de formations et d'encadrement, avec pour incidence recherchée une amélioration des connaissances, attitudes et pratiques relatives aux infections citées. Une indication des changements en la matière est fournie par l'augmentation du niveau de connaissance du public ciblé.</p> <p>Par niveau de connaissance, s'entend une évaluation du degré de compréhension des informations clés par le projet sur la question ;</p> <p>Les modes de transmission sont les voies par lesquelles une personne contracte les maladies.</p> <p>Les modes de protection concernent les dispositions à prendre pour éviter une maladie.</p> <p>Le public cible du projet est constitué par l'ensemble des adolescentes qui fréquentent les centres d'alphabétisation, les établissements scolaires (fondamental, secondaire, technique et professionnel) de la commune urbaine de Douentza. A quoi s'ajoutent les élèves et apprenants des medersas et centres d'alphabétisation de la ville de Mopti.</p>
Type d'indicateur	Indicateur qualitatif/quantitatif de résultat
Situation de référence	Connaissances des modes de transmission et des moyens de protection : 56%
Valeur cible de l'indicateur	80%
Mode de calcul/ d'obtention	<p>Echelle de connaissance de 1 à 4 établir en fonction du nombre de réponses positives du public cible aux tests pré et post intervention sur les connaissances en matière de transmission et de protection des IST VIH SIDA</p> <p>Ou</p> <p>Nombre de personnes enquêtées ayant réussi au test /nombre total de l'échantillon d'enquête (critères de réussite à définir avant informatisation)</p>
Sources de collecte/vérification	Enquête pré et post intervention sur les connaissances en matière de transmission et de protection des IST VIH SIDA auprès du public cible
Périodicité d'observation	Début et fin projet
Date de disponibilité des données de bases	En continu
Délai de réalisation	Fin de projet
Responsable de la collecte	Dr Mamadou KONE
Cout de collecte :	néant

N° et intitulé de l'indicateur	IR3.2. Pourcentage des communes cibles où les ASACO participent à la budgétisation du secteur santé
Description de l'indicateur	<p>Les ASACO (Association de santé communautaire) sont créées par les communautés pour gérer les problèmes de santé. Elles sont chargées de la gestion des CSCOM. Pour ce faire, elles reçoivent des communes, une délégation de gestion consignée dans un document contractuel appelé la CAME (Convention d'assistance mutuelle). La CAME engage les ASACO à rendre compte de la gestion des CSCOM aux communes. Elle engage les communes à contribuer au financement des CSCOM.</p> <p>Les besoins annuels de financement des ASACO sont répertoriés dans un document de programmation/financement appelé micro plan. De façon générale, on constate une incohérence entre les micro plans et les budgets communaux. Or, le financement communal permet aux CSCOM de mieux fonctionner et de mieux assurer la fourniture des services de soins aux populations. La participation des ASACO à la budgétisation du secteur santé des communes permet de mettre en cohérence les micro plans et les budgets communaux.</p> <p>Le partenariat PDALM/PGP/collectivités territoriales engage 9 communes à favoriser la participation des ASACO à l'élaboration du budget santé.</p> <p>Cet indicateur pourrait être perçu comme redondant, d'autant que les ASACO sont les parties prenantes du débat public sur le budget primitif. Il pourrait être maintenu si des réunions techniques spécifiques sont organisées entre les commissions santé et les ASACO, en amont du débat public, pour définir les enveloppes à allouer annuellement aux CSCOM, en cohérence avec les micro plans.</p> <p>Considérer cet indicateur comme un indicateur d'effet pourrait être considéré comme pas raisonnable, s'il n'y a pas un engagement contractuel des communes cibles à favoriser cette participation.</p>
Type d'indicateur	Indicateur quantitatif de résultat
Situation de référence	0
Valeur cible de l'indicateur	69%
Mode de calcul/ d'obtention	Nombre de commune où au moins ¼ des ASACO du territoire participent à la budgétisation du secteur de la santé/nombre total des communes cibles x 100
Sources de collecte/vérification	*Communes *PV de réunions ad hoc,
Périodicité d'observation	Annuelle
Date de disponibilité des données de bases	Octobre/novembre de chaque année
Délai de réalisation	Deux ans
Responsable de la collecte	Larsan TRAORE
Coût de collecte	Néant

## Résultat 4

<b>N° et Intitulé de l'indicateur</b>	<b>IR4.1. X points d'eau potable (puits à grand diamètre) livrés aux villages des communes de la zone d'intervention</b>
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, le PADLM cible un ensemble de villages confrontés au manque d'eau potable. Une mesure des résultats en la matière peut être fournie par la création de points d'eau potable. Trois types de points d'eau potable sont à distinguer au Mali : le forage, le puits à grand diamètre et l'adduction d'eau potable (AEP). En la matière, le PADLM a fait le choix de se concentrer sur les puits à grand diamètres, plutôt que les forages et les adductions d'eau potables.</p> <p>Un puits à grand diamètre est un trou cylindrique de diamètres 1.8 à 2m, busé, couvert et clôturé.</p> <p>Un puits à grand diamètre est considéré comme point d'eau potable à partir des résultats de 2 sortes d'analyses : une analyse physico-chimique in situ et une physico chimique 2 et une analyse bactériologique en laboratoire,</p> <p>La zone d'intervention du projet concerne 14 villages de la commune de Fakala + d'autres à définir ultérieurement</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur quantitatif de résultat
<b>Situation de référence</b>	au 31 décembre 2009 = 0
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	16 puits à grand diamètre à Fakala avec possibilité de l'étendre à d'autres communes.
<b>Mode de calcul/ d'obtention</b>	Comptage des villages de la zone d'intervention dotés par le projet en puits à grand diamètre creusé, busé, clôturé, couvert et dont l'eau a été analysée et jugée potable ;
<b>Sources de collecte/sources/ vérification</b>	*Communes , Direction régionale de l'hydraulique * PV de réceptions, certificat d'analyse d'eau du labo, visite de terrain
<b>Périodicité d'observation</b>	Chaque 3 mois
<b>Date de disponibilité des données de bases</b>	Chaque trimestre
<b>Délai de réalisation</b>	Décembre 2012
<b>Responsable de la collecte</b>	Bréhima OUATTARA
<b>Cout de production de l'indicateur</b>	Néant

N° et Intitulé de l'indicateur	IR4.2. Nombre de kilomètres de rues pavées dans le quartier Mossinkoré
Description de l'indicateur	<p>Le pavage des rues est une option choisie par la ville de Mopti pour faire face aux énormes problèmes d'assainissement des quartiers. Il permet une meilleure évacuation des eaux pluviales et protège les quartiers contre les boues hivernales et réduit la poussière en saison sèche. De plus, il apparaît que lorsque les rues sont pavées, les riverains s'investissent davantage dans la propriété de leur quartier (enlèvement des ordures, construction de puisards...). Le PADLM entend soutenir la ville de Mopti en la matière. Ses actions ciblent le quartier Mossinkoré.</p> <p>Une mesure significative des efforts fournis en la matière est donnée par le nombre de kilomètres de rues pavées.</p> <p>Une rue pavée est une rue aménagée, revêtue de pierres taillées et/ou dalles en ciment.</p>
Type d'indicateur	Indicateur quantitatif de résultat
Situation de référence	3 rues principales et 5 rues adjacentes pavées dans la quartier, soit x km (à compléter par le projet)
Valeur cible de l'indicateur	4 rues principales, 8 rues adjacentes, soit x km (à compléter par le projet)
Mode de calcul/ d'obtention	Mesure sur site de la longueur des rues pavées
Sources de collecte/ vérification	*Communes, quartiers * Rapport d'activités, PV de réceptions, visite de terrain
Périodicité d'observation	Mensuelle
Date de disponibilité des données de bases	En continu
Délai de réalisation	Décembre 2012
Responsable de la collecte	Bréhima OUATTARA
Cout de production de l'indicateur	Néant

N° et Intitulé de l'indicateur	IR4.3. % de concessions rattachées/connectées au réseau d'égout du quartier Mossinkoré de Mopti
Description de l'indicateur	<p>Le pavage des rues de quartier est généralement couplé avec un système d'évacuation des eaux. L'option choisie par la mairie de Mopti est celle d'un réseau d'égout.</p> <p>Le réseau d'égout est un système de drainage des eaux usées des concessions par tuyauterie (en général des tuyaux PVC) enfouie sous le sol.</p> <p>On entend par <b>concessions rattachées/connectées</b> au système d'égout, les concessions dont les eaux sont drainées vers le réseau d'égout.</p>
Type d'indicateur	Indicateur quantitatif de résultat
Situation de référence	123 familles connectées au réseau d'égout à Mossinkoré)
Valeur cible de l'indicateur	141 familles connectées au réseau d'égout à Mossinkoré
Mode de calcul/ d'obtention	Observation, comptage dans le quartier,
Sources de collecte/ vérification	*Communes, quartiers * Rapport d'activités, PV de réceptions, visite de terrain
Périodicité d'observation	Mensuelle
Date de disponibilité des données de bases	En continu
Délai de réalisation	Décembre 2012
Responsable de la collecte	Superviseur
Cout de production de l'indicateur	0

<b>N° et intitulé de l'indicateur</b>	<b>IR5.1 60 % des élèves touchés par les interventions obtiennent la moyenne ou plus aux tests d'évaluation</b>
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>Le secteur EAD d'Action Mopti a pour objectif de sensibiliser les jeunes scolaires de Maurepas et des communes voisines aux problématiques de l'Afrique subsaharienne et de faire connaître les actions menées par action Mopti et ses partenaires dans le cadre de la solidarité internationale. Ainsi ces jeunes ont une plus grande conscience de la richesse des cultures et de l'interdépendance des populations du nord et du sud.</p> <p>Pour cela des bénévoles d'AM réalisent des interventions dans les établissements scolaires de Maurepas et des communes voisines (expositions commentées, débats). Ces interventions touchent particulièrement les classes de 5<sup>ème</sup> et de seconde.</p> <p>Pour mesurer le niveau de connaissance et de compréhensions acquis à l'issue de ces interventions, les élèves se verront proposer un test d'évaluation. On considère que l'objectif est atteint si au moins 60 % des élèves ont une note égale ou supérieure à la moyenne.</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur de résultat quantitatif
<b>Situation de référence</b>	En janvier 2010, les élèves n'ont aucune connaissance ou très peu sur l'ONG Action Mopti et son action
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	<b>60 % des élèves touchés par les interventions obtiennent la moyenne ou plus aux tests d'évaluation</b>
<b>Mode de calcul</b>	Nombre d'élèves qui obtiennent au moins la moyenne au test d'évaluation sur le nombre d'élèves ayant réalisé le test x 100
<b>Sources de collecte</b>	Tests confiés au professeurs et corrigés par les bénévoles d'Action Mopti
<b>Périodicité d'observation</b>	Annuelle
<b>Date de disponibilité des données de base</b>	Fin d'année scolaire
<b>Délai de réalisation</b>	Décembre 2012
<b>Responsable de la collecte</b>	Annick Maréchal
<b>Coût de production de l'indicateur</b>	3000 impressions de questionnaire

<b>N° et intitulé de l'indicateur</b>	<b>IR5.2 80% des enseignants touchés par les interventions sont intéressés par un prolongement/approfondissement de l'intervention</b>
<b>Description de l'indicateur</b>	<p>Le secteur EAD d'Action Mopti a pour objectif de sensibiliser les jeunes scolaires de Maurepas et des communes voisines aux problématiques de l'Afrique subsaharienne et de faire connaître les actions menées par action Mopti et ses partenaires dans le cadre de la solidarité internationale. Ainsi ces jeunes ont une plus grande conscience de la richesse des cultures et de l'interdépendance des populations du nord et du sud.</p> <p>Pour cela des bénévoles d'AM réalisent des interventions dans les établissements scolaires de Maurepas et des communes voisines (expositions commentées, débats). Ces interventions touchent particulièrement les classes de 5<sup>ème</sup> et de seconde.</p> <p>D'autre part, chaque année un projet culturel lié aux problématiques de l'Afrique et du Mali est développé avec une classe d'école primaire de la CASQY.</p> <p>L'intérêt des enseignants est un indicateur de la réussite de ces actions. Il peut être mesuré par le nombre d'enseignants qui seraient intéressés par un éventuel prolongement/approfondissement de l'intervention.</p>
<b>Type d'indicateur</b>	Indicateur de résultat quantitatif
<b>Situation de référence</b>	En janvier 2010, 50% des enseignants demandaient aux bénévoles de revenir faire une intervention l'année suivante
<b>Valeur cible de l'indicateur</b>	80% des enseignants touchés par les interventions sont intéressés par un prolongement/approfondissement de l'intervention
<b>Mode de calcul</b>	Nombre d'enseignants qui redemandent une intervention sur le nombre total d'enseignants touchés x 100
<b>Sources de collecte</b>	Petit questionnaire de satisfaction distribué à l'enseignant
<b>Périodicité d'observation</b>	Annuelle
<b>Date de disponibilité des données de base</b>	Fin d'année scolaire
<b>Délai de réalisation</b>	Décembre 2012
<b>Responsable de la collecte</b>	Annick Maréchal
<b>Coût de production de l'indicateur</b>	Nul



**IEFF2 Taux de fréquentation des services de CPN par les ménages identifiés par le projet à Mopti et Konna**

<b>Date de collecte</b> .....	<b>. Année de référence</b> .....	<b>Noms, fonction et contact de l'informant : .....</b>			
<b>Nom enquêteur</b> .....		<b>Document (s) source (s) de l'information</b> .....			
<b>Nom de la commune partenaire</b>	<b>Site du CSCOM</b>	<b>Nb ménages identifiés par le projet dans le quartier/village</b>	<b>Nombre ménages du quartier/village identifiés ayant fréquenté le service CPN</b>	<b>Observations éventuelles</b>	
	_____	_____	_____		
	_____	_____	_____		
	_____	_____	_____		

CPN = Consultations prénatales ; CSCOM : Centre de santé communautaire

**IEFF3. % des points d'eau potable (puits à grand diamètre) réalisés par le projet, bien gérés**

Date de collecte .....	. Année de référence .....	Noms, fonction et contact de l'informant : .....		
Nom enquêteur.....		Document (s) source (s) de l'information.....		
Nom de la commune partenaire	Nom du site du PGD	PGD bien géré (cochez SVP)		Observations éventuelles
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

PGD = Puits à grand diamètre

Un PGD est considéré comme fonctionnel lorsque les conditions suivantes sont réunies : existence d'un comité de gestion du point d'eau ( CG PE) formés et équipés en matériels de mesure et traitement d'eau (corde ; bouteille d'eau de javel, mètre ruban, cahier bics.), existence d'un compte au nom du CG PE dans une IMF (Institution de micro finance) ; entretien du PAG assuré par le CGPE, existence de l'eau dans le puits et utilisation de l'eau du puits par les populations.

**IEFF4. % des ménages des villages concernés par l'ATPC qui réalisent des latrines suite à un processus à l'état FeDaL**

(enquête légère à mener )











## Indicateurs de résultats 3

## IR 3.1. Niveau de connaissance des modes de transmission et de protection des IST VIH par le public cible

<i>Date de collecte</i>	<i>Année de référence</i>			
...../...../.....	.....	<i>Nom, fonction et contact de l'informant :.....</i>		
<i>Date prochaine collecte</i>	...../...../.....	<i>Document (s) source (s) de l'information :.....</i>		
<i>Nom enquêteur :.....</i>				
<i>Nom de la commune partenaire:</i>		<i>Site du Projet:</i>		
<b>Niveau de connaissance</b>	<b>Pré teste</b>		<b>Post teste</b>	
	<b>Fille</b>	<b>Garçon</b>	<b>Fille</b>	<b>Garçon</b>
cible connaissant le préservatif masculin et féminin				
Connait un endroit où se procurer d'un préservatif				
Connait le mode d'utilisation du préservatif				
Pense que le préservatif est efficace contre la transmission du VIH				
A déjà entendu parler des IST				
Ne connaît aucun symptômes des IST chez l'homme				
Ne connaît aucun symptômes des IST chez la femmes				
A déjà entendu parler du virus du SIDA ou du VIH				
Pense qu'une personne paraissant en bonne santé peut en fait être infectée par le VIH				
Connaissance de la transmission mère - enfant				
Connaissance de la transmission par le sang et les objets suillés				
Pense qu'on peut être contaminé avec le VIH par une piqûre de moustique)				
Pense qu'on peut être contaminé par le VIH en partageant un repas avec une personne infectée)				
Connaissance des trois principaux moyens de prévention de la transmission sexuelle du VIH à savoir, l'utilisation systématique correcte du préservatif, la fidélité à un partenaire non infecté et l'abstinence sexuelle				
Assimile le mot sexualité aux rapports sexuels				
Connait un endroit où on peut faire le test de dépistage du VIH				



## Indicateurs de résultats 4

## IR1.4.1. X puits à grand diamètre dans les villages des communes de la zone d'intervention dont l'eau est potable à la livraison/réception.

Date de collecte .....	. Année de référence .....	Noms, fonction et contact de l'informant : .....		
Nom enquêteur.....		.....		
Nom de la commune et du cercle d'intervention	Nom du site du PGD	Eau potable à la livraison (cochez SVP)		Observations éventuelles
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	
	_____	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>	

**IR4.2. x concessions ayant accès sur une rue pavée**

Date de collecte .....	. Année de référence .....	Noms, fonction et contact de l'informant : .....		
Nom enquêteur.....		Document (s) source (s) de l'information.....		
Nom du quartier et de la commune		Nom ou numéro de la rue	Nb de concessions ayant accès	Observations éventuelles
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	
		_____	_____	

**IR4.3 % de concessions rattachées/connectées au réseau d'égout du quartier Mossinkoré de Mopti**

Date de collecte .....	. Année de référence .....	Noms, fonction et contact de l'informant : .....	
Nom enquêteur.....		Document (s) source (s) de l'information.....	
Nombre total de concessions du quartier		Nombre total de concessions connectées au réseau	Observations éventuelles

**IR5.1 : % des élèves touchés par les interventions qui obtiennent la moyenne ou plus aux tests d'évaluation**

Voir grille test pour collège et pour lycée

**IR5.2 % des enseignants touchés par les interventions sont intéressés par un prolongement/approfondissement de l'intervention**

Date de collecte .....	. Année de référence .....	Noms, fonction et contact de l'informant : .....	
Nom enquêteur.....		Document (s) source (s) de l'information.....	
Appréciation de l'intervention		Pertinence au niveau de votre classe	
		Totalement <input type="checkbox"/>	Approche pédagogique adaptée
		Partiellement <input type="checkbox"/>	Totalement <input type="checkbox"/>
		Pas du tout <input type="checkbox"/>	Partiellement <input type="checkbox"/>
Pas du tout <input type="checkbox"/>		Pas du tout <input type="checkbox"/>	
Suggestions éventuelles d'amélioration de la prestation		..... ..... .....	
Seriez-vous intéressés par un éventuel prolongement ou approfondissement de cette intervention ?		Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

#### 5.3.4 La base de données informatisée

L'option de la création d'une base de données informatisée pour gérer les indicateurs du PADLM a été adoptée. L'outil rend le système moderne et performant : facilités de manipulation des données, de production, de traitement et de représentation des indicateurs.

## 5.3.5 Les tableaux de programmation orientée vers les IOV et les résultats

RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
1.	1.1.	1.1.1
		1.1.2
		1.1.3
		1.1.4
		1.1.5
		1.1.6
		1.1.7
	1.2.	1.2.1.1
		1.2.1.2
		1.2.1.3
		1.2.1.4
	1.3	1.3.1.1
		1.3.1.2
1.3.1.3		
RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES
2.	2.1.	2.1.1.1
		2.1.1.2
		2.1.1.3
		2.1.1.4
		2.1.1.5
		2.1.1.6
		2.1.1.7
	2.2.	2.2.1.1
		2.2.1.2
		2.2.1.3
		2.2.1.4
	1.3	2.3.1.1
		2.3.1.2
		2.3.1.3

Actions	Responsable	Durée	Année												Budget
			1 <sup>er</sup> semestre						2 <sup>eme</sup> semestre						
			J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D	
<b>R1</b>															
IR1.1															
AR1.1.1															
AR1.1.2															
IR1.2															
AR1.2.1															
AR1.2.2															
X															
<b>R2</b>															
IR2.1															
AR2.1.1															
AR2.1.2															

### 5.3.6 Le canevas de rapports de rendement

Le canevas ci-dessous pourrait être utilisé pour orienter les futurs rapports du PADLM sur la performance du projet.

1. Introduction
2. Eléments de contexte
3. Résultats atteints dans le semestre (pour chacun des 5 résultats)
  - 3.1 *Résultat 1*
  - 3.2 *Indicateurs (valeur cible de la période, valeur réalisée, explication des écarts éventuels) ;*
  - 3.3 *Principales difficultés rencontrées, le cas échéant*
  - 3.4 *Mesures à prendre, le cas échéant*
4. *Progression vers l'objectif (seulement pour les rapports annuels)*
  - 4.1 *Indicateurs d'effet (valeur cible, valeur réalisé, explication des écarts éventuels),*
  - 4.2 *Principales difficultés rencontrées, le cas échéant*
  - 4.3 *Mesures à prendre, le cas échéant*
  - .....
5. Exécution du budget
  - 5.1 *budget planifié, réalisé, taux d'exécution, explication des écarts éventuels*
  - 5.2 *difficultés rencontrées, le cas échéant*
  - 5.3 *propositions de mesures correctives à prendre, le cas échéant*
6. Conclusions et perspectives pour la période à venir
7. Annexes
  - 7.1 Sigles et abréviations
  - 7.2 Tableau des indicateurs
  - 7.3 Tableau de programmation des activités pour la période à venir
  - 7.4 Autres tableaux financiers
  - 7.5 Autres

## 6. PRECONISATIONS

En considération de l'analyse des pratiques de suivi évaluation au sein d'AM et des caractéristiques et outils du système de suivi évaluation élaboré, les préconisations suivantes sont formulées par la mission :

- ⇒ La création d'une instance d'orientation et de suivi politique du PADLM qui regrouperait l'Etat, les PT.F du PADLM et les 3 trois niveaux de collectivités territoriales appuyées. Cette création serait à la fois conforme à l'esprit de la décentralisation, de la GAR et de la déclaration de Paris.
- ⇒ L'intégration des tâches de suivi évaluation dans les fiches de poste des agents techniques, qui doivent être une partie intégrante du manuel de procédures administratives et financières, actuellement en cours de finalisation,
- ⇒ Décliner dans le manuel de procédures administratives et financières, actuellement en cours de finalisation, une procédure de planification technique et budgétaire axée sur les résultats, qui engagerait aussi la partie nord que la part sud d'AM, pour faciliter l'exécution rapide des activités ;
- ⇒ Introduire au sein de l'équipe, des réunions mensuelles de revue des activités et de suivi des indicateurs, d'une part et des réunions semestrielles d'analyse et d'interprétations des indicateurs entre AM et les partenaires techniques du projet, de l'autre ;

En plus de l'effort remarquable de mise en place d'un système de suivi évaluation moderne et performant, AM gagnerait :

- ⇒ à engager un exercice de diagnostic organisationnel pour identifier et analyser les dysfonctionnements en son sein, définir des mesures correctives subséquentes, qui serviront à affiner, enrichir le manuel de procédures administratives et financières. Les discussions avec AMM et AMF montrent que la distance qui sépare les deux équipes n'est pas seulement géographique.
- ⇒ à se doter, en complément des indicateurs de changements du PADLM, des indicateurs de performance et de pilotage de l'organisation. Ces indicateurs, qui devraient être des indicateurs de suivi évaluation du plan de développement d'AM, sont à élaborer à l'interne et dans le cadre d'un exercice nord/sud.

## 7. ANNEXES

**7.1 Sigles et abréviations**

<b>ADM</b>	Artisans du monde
<b>AE</b>	Académie d'Enseignement
<b>AEP</b>	Adduction d'eau potable
<b>AFD</b>	Agence Française de Développement
<b>AGR</b>	Activités Génératrices de Revenus
<b>AJLM</b>	Association des jeunes lecteurs de Mopti
<b>AM</b>	Action Mopti
<b>AMM</b>	Action Mopti Mali
<b>ANICT</b>	Agence Nationale des Investissements des Collectivités Territoriales
<b>AR</b>	Assemblée régionale
<b>ASACO</b>	Association de Santé Communautaire
<b>ATPC</b>	Assistance totale pilotée par les communautés
<b>BICO</b>	Bilan Communal
<b>CA</b>	Conseil d'administration
<b>CAM</b>	Convention d'assistance mutuelle
<b>CAP</b>	Centre d'Animation Pédagogique
<b>CASQY</b>	Communauté d'Agglomération de St Quentin en Yvelines
<b>CDQ</b>	Comité de Développement de Quartier
<b>CEFODE</b>	Coopération et formation au développement
<b>CFEPCEF</b>	Certificat de Fin d'Etude du Premier Cycle de l'Enseignement Fondamental
<b>CLIC</b>	Centre Local d'Information Communautaire
<b>CCO</b>	Comité Communal d'Orientaion
<b>CCT</b>	Code des collectivités territoriales
<b>CGPE</b>	Comité de gestion de point d'eau
<b>CGS</b>	Comité de gestion scolaire
<b>COSC-EPT</b>	Coalition des Organisations de la Société Civile pour l'Education Pour Tous
<b>CRSB</b>	Comité Régional de Suivi Budgétaire
<b>CCOCSAD</b>	Comité Communal d'Orientaion, de Concertation et de Suivi des Actions de Développement
<b>CLOCSAD</b>	Comité Local d'Orientaion, de Concertation et de Suivi des Actions de Développement
<b>CP</b>	Comité de pilotage
<b>CROCSAD</b>	Comité Régional d'Orientaion, de Concertation et de Suivi des Actions de Développement
<b>CPN</b>	Consultations prénatales
<b>CSC</b>	Centre de Santé de Cercle
<b>CSCOM</b>	Centre de Santé Communautaire
<b>C.T</b>	Collectivité territoriale
<b>CTDL</b>	Collectivités Territoriales et Développement Local
<b>DRACPN</b>	Direction Régionale de l'Assainissement, du Contrôle des Pollutions et des
<b>DRDSES</b>	Direction Régionale du Développement Social et de l'Economie Solidaire
<b>DRJSAC</b>	Direction Régionale de la Jeunesse, du Sport, des Arts et de la Culture
<b>DRPF</b>	Direction Régionale de la Promotion de la Femme
<b>DRPSIAP</b>	Direction Régionale du Plan, de la Statistique, de l'Informatique, de l'aménagement du Territoire et de la Population

<b>DRS</b>	Direction Régionale de la Santé
<b>DSE</b>	Dispositif de suivi évaluation
<b>EAD</b>	Education Au Développement
<b>ECED</b>	Espaces Communautaires d'Expression Démocratique
<b>FADL</b>	Fonds d'Appui au Développement Local
<b>F3E</b>	Fonds pour la Promotion des Etudes préalables, Etudes transversales et
<b>GAR</b>	Gestion axée sur les résultats
<b>GIE</b>	Groupement d'Intérêt Economique
<b>IEC</b>	Information Education Communication
<b>IFM</b>	Institut de Formation des Maîtres
<b>IST</b>	Infections Sexuellement Transmissibles
<b>IOV</b>	Indicateurs Objectivement Vérifiables
<b>MAE</b>	Ministère des Affaires Etrangères
<b>NTIC</b>	Nouvelles Technologies de l'Information
<b>OCB</b>	Organisations communautaires de base
<b>OMATHO</b>	Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
<b>OSC</b>	Organisation de la Société Civile
<b>PACR</b>	Programme d'Appui Aux Collectivités Rurales
<b>PADLM</b>	Programme d'appui au développement local de Mopti
<b>PASEPARE</b>	Programme d'Appui au Secteur Eau Potable, Assainissement et Ressources
<b>PDC</b>	Programme de Développement Communal
<b>PDES</b>	Programme de Développement Economique et Social
<b>PDSEC</b>	Programme de Développement Social Economique et Culturel
<b>PGP</b>	Programme de gouvernance partagée
<b>PREFOD</b>	Programme Régional de Formation des Acteurs de la Décentralisation
<b>PRODEC</b>	Programme décennal de développement de l'éducation
<b>PRODEJ</b>	Programme Décennal de Développement de la Justice
<b>PRODESS</b>	Programme décennal de Développement Social et Sanitaire
<b>PRPM</b>	Programme de Réduction de la Pauvreté à Mopti
<b>P.T.F</b>	Partenaires techniques et financiers
<b>PV</b>	Procès verbal
<b>REPTA</b>	Réseau Education Pour Tous
<b>RIOEV</b>	Réseau des Intervenants pour la Prise en Charge des Orphelins et Autres Enfants
<b>SCAC</b>	Service de Coopération et d'Action Culturelle de l'Ambassade de France
<b>S.E</b>	Suivi évaluation
<b>S.S.E</b>	Système de suivi évaluation
<b>STDE</b>	Services techniques déconcentrés de l'Etat
<b>TDRL</b>	Taxe de développement régional et local
<b>UNICEF</b>	Organisation des Nations Unies pour l'Enfance

## 7.2 Termes de références de la mission

### I. L'action et les acteurs impliqués

#### A- Présentation d'Action Mopti

##### 1- Mission et objectifs d'Action Mopti

Le Comité de Parrainage Maurepas / Mopti Action Mopti, fondé le 20 janvier 1986 (date de publication au Journal Officiel en France) est devenu ACTION MOPTI (AM) le 12 avril 1991. Action Mopti a son siège à Maurepas, en France, et une antenne locale à Mopti, au Mali.

Action Mopti est une ONG de développement local qui a pour objectif l'amélioration des conditions de vie des habitants de la région de Mopti (5<sup>ème</sup> région du Mali, située au centre du pays, dans le delta intérieur du Niger).

La stratégie d'intervention est basée sur le renforcement des capacités des acteurs locaux, élus et représentants de la société civile et le développement de la solidarité internationale dans les Yvelines.

##### 2- Organisation institutionnelle interne

L'organisation d'AM repose sur deux structures, Action Mopti France (AM) fonctionnant selon les normes d'une association loi 1901 et Action Mopti Mali (AMM), antenne malienne d'Action Mopti de droit malien, créée en 1988 et reconnue comme une ONG malienne (Cf. Accord cadre N° 0657 : 10150 du 04 juillet 2008).

##### 3- Expérience d'Action Mopti dans la région et dans les domaines d'intervention concernés

Action Mopti intervient à Mopti, au Mali. Cinquième région, Mopti a l'indice de développement humain le plus bas du pays, avec un revenu annuel par habitant de 87 €. Environ 72% de sa population vit en dessous du seuil de pauvreté. Les très faibles taux de scolarisation, d'accès aux soins et à l'eau potable constituent de véritables obstacles au développement local. Dans son précédent programme (Programme d'Appui au Développement du Cercle de Mopti), Action Mopti s'était déjà inscrite dans une logique d'appui et de renforcement des capacités des acteurs du développement. Cette stratégie s'est révélée adéquate, et respectueuse des politiques nationales et régionales du Mali.

1 Dans le présent programme intitulé PADLM (Programme d'appui au Développement Local de Mopti – 2010/2012), notre expertise et notre appui concernent, dans le contexte de la décentralisation

- La région de Mopti (Assemblée régionale)
- 4 cercles de la région de Mopti
- 12 communes de ces quatre cercles.

Le nouveau programme touche au total 17 collectivités locales dans cette région.

Action Mopti intervient dans les principaux domaines suivants à Mopti :

- La santé
- L'eau-assainissement
- La décentralisation ou gouvernance locale
- L'éducation-formation

##### 4- Pratique et organisation internes en matière de suivi-évaluation

Action Mopti n'a pas de responsable chargé du suivi évaluation. Les pratiques en matière de suivi/évaluation ont été jusqu'à maintenant :

- La production de rapports d'activités périodiques, trimestriels et annuels (à usage interne mais aussi pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds)
- Un suivi budgétaire annuel par le CA en France
- Un contrôle financier annuel par un commissaire aux comptes et l'audit de certains projets selon l'exigence des bailleurs
- Des évaluations externes

##### 5- Antécédents en matière d'identification, de programmation, de suivi-évaluation de l'action : présentation des dispositifs, modalités d'utilisation/ exploitation

Nous nous basons sur les grandes orientations de l'Etat malien en matière de gouvernance locale, d'éducation, de santé, de politique en hygiène-eau et assainissement et sur les priorités définies dans les PDESC des collectivités concernées par le PADLM. L'équipe en France a en charge les grandes orientations du programme et le CA se porte garant du plan stratégique de l'ONG.

Les projets du programme ont pour base une bonne connaissance des acteurs locaux et des problématiques du développement telles que décrites dans les PDSEC des collectivités territoriales. D'autres données sont prises en compte (enquêtes EDS, enquêtes MARP, enquêtes sanitaires, statistiques des communes, etc.). Toutes ces collectes constituent une base de données pertinente permettant d'élaborer un cadre logique favorable aux changements souhaités et répondant aux attentes des populations.

Nous avons un chronogramme qui permet d'assurer le suivi des activités. Ce chronogramme

est revu de manière périodique. Par ailleurs, des rapports d'activités (techniques et financiers) trimestriels, et annuels sont produits.

Des cadres de concertations sont également mis en place (en interne et en externe).

Tous les programmes triennaux que nous mettons en oeuvre sont assortis d'une prévision d'évaluation.

Cependant, la capitalisation des expériences de l'organisation, bien que toujours prévue, n'a jamais eu lieu.

## **II- L'appui**

### **A- Justificatif de l'appui**

#### **1- Objectif du dispositif de suivi-évaluation pour l'action**

La dernière évaluation a montré une difficulté à apprécier le niveau des résultats atteints dans plusieurs domaines.

Dans le souci de faire face à cette difficulté, le CA en France, relayant le souci de la Coordination de l'ONG au Mali, fait appel au F3E en vue d'un appui pour la mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation servant au pilotage au Programme d'Appui au Développement Local de Mopti (PADLM 2010-2012) en s'inscrivant dans une démarche de formation-action.

AM veut mettre en place un dispositif global de suivi-évaluation sur les 4 principaux volets du Programme (gouvernance, santé, éducation/formation, eau/assainissement) dans une approche intégrée, afin de:

- S'assurer que les activités prévues au PADLM sont bien mises en oeuvre et qu'elles aboutissent aux résultats et objectifs visés.
- Faire face à une difficulté particulière : le PADLM prévoit un financement pour moitié par d'autres bailleurs que l'AFD. AM doit présenter à ces derniers des projets comportant des objectifs et des résultats qui leur correspondent en même temps qu'à ceux du PADLM. Les résultats ainsi que les indicateurs des uns et des autres peuvent se trouver en décalage. Par conséquent, le dispositif devrait aider AM à réfléchir à une bonne intégration des résultats attendus et des indicateurs de chacun des bailleurs à la fois en termes de propositions de projets et de présentation des résultats.

#### **2- Objectifs du dispositif de suivi-évaluation pour Action Mopti**

##### **Améliorer le pilotage, l'efficacité et la cohérence du programme :**

- Suivre de manière rigoureuse l'avancement des activités en fonction des objectifs et des résultats visés ;
- Définir des indicateurs cohérents et réalistes ;
- Obtenir des informations fiables concernant l'avancement des activités ;
- Pouvoir analyser ces informations collectées et mesurer les résultats obtenus.

##### **Renforcer et autonomiser l'équipe dans la gestion d'un dispositif de suivi/évaluation :**

- Elaborer avec l'équipe d'AM un « manuel de procédures suivi/évaluation » qui leur soit adapté et qui définisse clairement le processus et les outils pour collecter et traiter des données ;
- Renforcer les capacités de l'équipe d'AM sur la méthodologie du suivi/évaluation, la gestion du dispositif lui-même de suivi afin que celle-ci dispose de capacités pour le faire évoluer (mise en oeuvre, programmation, actualisation du programme) ; il s'agit donc de mettre en place un processus d'apprentissage sur le tas pour que l'équipe locale maîtrise bien ce dispositif.

#### **3- Objectifs du dispositif de suivi-évaluation pour les partenaires**

Les partenaires au Mali (collectivités, OSC, etc.):

- Etre associé à la définition du dispositif de suivi évaluation dans une logique d'appropriation, notamment les collectivités locales partenaires du PADLM ;
- Etre associé pleinement à la collecte et l'analyse de données ;
- Partager des constats communs entre partenaires terrains et partenaires techniques et financiers sur l'avancement des activités menées et les résultats atteints ;
- Proposer des ajustements, si nécessaires, de la programmation.

Les partenaires-bailleurs:

- Etre impliqués dans la définition du dispositif de suivi/évaluation ;
- Etre informés de manière fiable et régulière sur les objectifs et les résultats obtenus dans les projets les concernant ;
- Partager des constats communs entre partenaires terrains et partenaires techniques et financiers sur l'avancement des activités menées et les résultats atteints ;
- Proposer des ajustements, si nécessaires, de la programmation.

#### **4- Besoins d'appui pour mettre en oeuvre le dispositif de suivi-évaluation**

- Formation à la méthodologie du suivi-évaluation de toute l'équipe terrain ;

- Accompagnement à la définition des indicateurs de suivi/évaluation (cohérence des indicateurs avec les résultats et objectifs visés dans les projets financés par les bailleurs y compris le PADLM, cohérence entre les indicateurs du PADLM et les indicateurs des autres projets ....) ;
- Accompagnement à la définition d'outils et de méthodes de collecte de l'information ;
- Accompagnement dans la définition du système de gestion, le traitement et l'analyse de l'information ;
- Accompagnement dans la définition de canevas de rapports du PADLM, des résultats obtenus par les divers projets au sein d'objectifs semblables;
- Accompagnement dans la définition des stratégies et modalités de réajustement des projets/du programme, dans la prise de décision ;
- Elaboration d'un manuel de procédures de suivi/évaluation opérationnel.

## **B- Objectif de l'appui**

### **1- Questions que se posent Action Mopti et ses partenaires par rapport au dispositif actuel**

#### **Comment définir des indicateurs qualitatifs de résultats ? Avec quels moyens les mesurer ?**

Le cadre logique du programme actuel ne nous semble pas, parfois, assez rigoureux, notamment dans la définition des IOV, qui n'expriment pas clairement, dans certains cas, les résultats visés. De plus, certains indicateurs semblent être difficiles à mesurer qualitativement ou même quantitativement. C'est pourquoi il s'agit de faire une analyse critique du cadre logique du programme en cours et des indicateurs actuels (inscrits dans le PADLM ou dans d'autres projets confiés à AM) pour en vérifier la cohérence avec les résultats visés, leur fiabilité et leur faisabilité.

#### Illustrations du problème de cohérence dans le cadre logique actuel et des difficultés à mesurer les résultats de façon qualitative:

**SUR LA GOUVERNANCE :** Comment s'assurer que le niveau des élus en matière de gouvernance locale ou que le leadership féminin se sont améliorés dans une commune donnée ? Comment s'assurer que « 90 % des élus et personnels des collectivités locales maîtrisent le processus de la décentralisation » ?

**SUR LA SANTE :** Comment s'assurer qu'après des activités IEC, le niveau de connaissances et le comportement des femmes se sont améliorés en matière de bonnes pratiques familiales ?

la participation des populations bénéficiaires aux activités de formation est certes un indicateur, mais en soi ne constitue pas un indicateur pour le résultat visé. (NB : sans qu'il s'agisse de mesurer des effets ou impacts, il est indispensable pour AM de s'assurer que des améliorations mesurables sont constatées).

#### **Comment améliorer la collecte, le traitement et l'analyse des données pour que le système de suivi/évaluation soit utile et adapté au programme ?**

Le système de collecte des informations mérite d'être vérifié : Quelles données sont collectées sur les situations de référence ? Quelles données sont collectées en milieu de programme et à la fin du programme ? Qui collecte ces informations, les vérifie, les traite, et les analyse ?

#### **Comment améliorer globalement la système de « rapportage » : qualité des rapports d'activités, des rapports de suivi interne, etc. ?**

Les rapports fournis soit au siège soit aux bailleurs sont parfois plus des rapports d'activités que des rapports présentant et comparant activités et résultats prévus et réalisés. Il semble aussi qu'il y ait parfois une difficulté à bien distinguer activités, résultat immédiat de chaque activité et résultat d'un ensemble d'activités.

Comment harmoniser le rapportage des différents projets spécifiques avec le rapportage global du programme PADLM ?

#### **Comment définir un dispositif qui puisse prendre en compte de nouvelles activités en cours de programme ?**

Action Mopti attend du consultant un « manuel de procédures sur le S/E » comprenant : une présentation détaillée du dispositif de suivi/évaluation mis en place (enjeux, objectifs, etc.), des fiches indicateurs, la définition d'une organisation interne à mettre en place et du rôle précis de chacun, une présentation des flux d'information et de leur fréquence, des outils, des canevas de rapports, des besoins en renforcement /suivi identifié sur le court terme.

## **2- Axes spécifiques du dispositif de suivi/évaluation**

Le programme dénommé PADLM et qui est entré dans sa phase d'exécution depuis le 01 janvier 2010, comprend quatre axes principaux d'appui au développement : Education, Eau-Assainissement, Gouvernance locale, Santé.

Il est proposé au consultant, dans un premier temps, de faire un diagnostic du programme dans sa globalité (analyse du cadre logique du programme, des outils de S/E actuels d'AM, des rapports transmis, analyse des capacités de l'équipe, etc.) avec l'ensemble de l'équipe.

Dans un deuxième temps, il est attendu du consultant un temps de formation pour l'ensemble de l'équipe à Mopti sur la démarche du suivi/évaluation, ses points clés, l'importance de la distinction entre résultats et activités et du rapportage des résultats atteints, en s'appuyant sur le PADLM.

Dans un troisième temps, l'équipe locale, avec le consultant, et en concertation avec le Bureau de Action Mopti à Maurepas, définira les secteurs ou sous secteurs dans lesquels le dispositif de suivi évaluation mérite le plus d'être renforcé, tout en respectant une démarche d'intégration globale.

Dans un quatrième temps, de façon plus spécifique, il s'agira pour le consultant de travailler à définir un dispositif de suivi/évaluation sur les secteurs du programme définis ci-dessus comme prioritaires. Actuellement, en l'absence de diagnostic élaboré et partagé, ces secteurs semblent être, la **santé** (formation, sensibilisation, des femmes, des organisations de femmes, des ASACOS) et la **gouvernance locale** (formation des élus et des personnels liés). L'équipe rencontre effectivement dans ces 2 secteurs plus de difficultés pour mesurer les résultats obtenus, notamment d'un point de vue qualitatif. Cette application aux 2 secteurs pourrait aussi servir d'exemple concret ou être étendue aux autres secteurs du PADLM, de façon plus légère, et ce, dans un souci d'intégration globale

### **3- Sur quels aspects du dispositif de suivi-évaluation devrait porter l'appui ?**

Pour ce faire, nos attentes à l'égard du consultant sont les suivantes :

#### **A ) de manière générale :**

Faire un diagnostic des pratiques en matière de suivi/évaluation et des besoins en renforcement de capacités de l'équipe terrain d'AM en début de mission ;

Former l'équipe de AM à la démarche de suivi/évaluation (depuis la définition d'un projet jusqu'au rapport remis à partir des données collectées);

Accompagner une partie de l'équipe de AM dans la conception d'un système de suivi/évaluation du PADLM, appliqué, par exemple, aux secteurs santé et gouvernance locale ; Faire connaître aux autres membres de l'équipe les résultats de cet accompagnement ainsi que ses difficultés et les aider à améliorer le dispositif de suivi dans leur domaine ;

Fournir une procédure type, basée sur les cas étudiés ;

Après 6 mois d'exercice, faire un point avec l'équipe de Mopti et le siège sur les difficultés rencontrées et les solutions possibles.

#### **B) de manière spécifique**

Proposer des directives et orientations claires sur le suivi/évaluation accessibles aux parties prenantes du programme ;

Vérifier avec l'équipe d'Action Mopti, et quelques partenaires en particulier les collectivités locales, la qualité, fiabilité et faisabilité des indicateurs de résultats (situation de référence et ex post) ;

Définir avec une partie de l'équipe de AM et, si possible, quelques partenaires, les données à collecter, les outils de collecte, en identifiant qui collecte quoi, qui met en forme et qui analyse ;

Définir avec toute l'équipe de AM terrain et siège, et si possible quelques bailleurs et partenaire, un canevas type de rapports d'activités des projets spécifiques et du PADLM, intégrant plusieurs projets;

Identifier des types d'examens/évaluations périodiques des résultats du programme;

Identifier des réunions régulières permettant aux gestionnaires du programme, aux décideurs, aux planificateurs et aux donateurs d'examiner les indicateurs, le suivi et l'évaluation;

Identifier les acteurs assurant le suivi-évaluation et le cas échéant le surcroît de travail en résultant ainsi que les mesures pouvant faciliter ces tâches (outils informatiques) : proposer une organisation et les outils adéquats à mettre en place pour un dispositif adapté et efficace.

#### **C- Méthodologie**

##### **1- Pour l'appui**

De manière générale, l'activité sera coordonnée au niveau décisionnel par le bureau du CA d'Action Mopti à Maurepas et au plan technique par la Coordination de l'ONG à Mopti au Mali.

Action Mopti mettra à la disposition du consultant les moyens requis, la documentation nécessaire et facilitera le contact avec les personnes impliquées dans la gestion des programmes d'Action Mopti. La démarche suivante pourrait être suivie :

**Etape 1 : Mi décembre 2010, réunion de cadrage avec AM/F3E/Consultant en France :**

- Rencontre avec le bureau de l'ANG pour prise en compte de ses attentes ;
- Prise de connaissance par le consultant du PADLM et des rapports fournis en 2010 aux bailleurs et au siège de AM, des 3 dernières évaluations.
- Analyse critique des documents (qualité des IOV, qualité des rapports fournis quant aux résultats présentés, intégration au PADLM).

**Etape 2 : Janvier / Février 2011, mission n°1 à Mopti:**

- Diagnostic initial : Identification précise des données collectées et des outils de collecte pour les principaux secteurs (Santé, éducation/formation, gouvernance locale, eau et assainissement) ; analyse des forces/faiblesses des indicateurs utilisés et présentés du PADLM et autres rapports (temps d'échange entre le terrain et le siège via Skype) ;
- Formation de toute l'équipe à la démarche suivi évaluation ;
- Recommandations quant aux secteurs prioritaires pour le renforcement du dispositif de suivi évaluation
- Révision du cadre logique et définition des indicateurs, des moyens de collecte, de l'organisation :
  - o Redéfinition éventuelle de certains IOV des secteurs Santé et Gouvernance locale et d'autres secteurs le cas échéant, avec l'équipe terrain ;
  - o Redéfinition, avec l'équipe terrain et certains partenaires, le cas échéant, des données à collecter, des outils de collecte, des outils de traitement en particulier informatiques ;
  - o Redéfinition de qui fait quoi pour les données ci-dessus ;
  - o Redéfinition d'un canevas systématique de présentation des résultats de chaque projet et des projets intégrés au PADLM. ;
  - o Identification des types d'examen/évaluations périodiques des résultats du programme;
  - o Prise de connaissance des observations de bailleurs locaux sur les rapports et les projets menés ;
  - o Ateliers de restitution à chaud (à distance avec le siège - courriel puis skype) de la mission
  - o Synthèse des recommandations.

**Etape 3 : Mars 2011, rédaction du rapport provisoire, comprenant le manuel de procédures S/E, et restitution intermédiaire à distance**

- Rédaction du rapport provisoire intégrant le manuel de procédures de suivi/évaluation, basée sur les principaux secteurs d'intervention d'AM
- Diffusion du rapport provisoire complet
- Restitution intermédiaire du rapport complet à distance entre AM France/ AM Mopti et le F3E via Skype et consultant à son domicile

**Etape 4 : Avril à Septembre 2011, finalisation du dispositif, remise des outils et suivi/accompagnement à distance**

- L'équipe de Mopti a la possibilité de demander des conseils au consultant, à distance

**Etape 5 : Octobre 2011, mission n°2 à Mopti**

- Analyse de la mise en oeuvre du dispositif prévu (forces et faiblesses, difficultés) ;
- Finalisation du dispositif
- Restitution finale à Mopti et à distance avec le siège.

**Etape 6 : Novembre 2011, rédaction finale du manuel et rapport**

Il est demandé aux consultant-e-s de faire dans leur offre des propositions détaillées sur la méthodologie d'accompagnement à mettre en oeuvre (étapes, outils utilisés...) et de faire éventuellement d'autres propositions méthodologiques argumentées.

Les consultant-e-s présenteront également le calendrier pour l'appui. Si il y a plusieurs consultant-e-s, la répartition du nombre de jours de travail proposée pour chaque expert aux différentes phases de l'appui devra être détaillée, ainsi que leurs rôles respectifs et articulation.

**2- Place des acteurs à chaque étape**

Un comité de pilotage sera mis en place à la fois au siège et à Mopti, en concertation avec le consultant retenu, pour une meilleure appropriation du processus.

Le Bureau de AM en France, s'appuyant sur le comité de pilotage installé au siège :

- précisera au consultant les éléments qui lui paraissent insuffisants à la fois dans le PADLM, dans les rapports trimestriels reçus et dans les rapports transmis aux bailleurs.
- prendra connaissance du diagnostic initial et des recommandations quant aux secteurs pour lesquels le renforcement du dispositif de suivi évaluation est considéré comme prioritaire ; il validera ces options.
- prendra connaissance du manuel provisoire et fera part de ses remarques éventuelles.
- prendra connaissance de l'analyse de la mise en oeuvre du dispositif après expérimentation sur 6 mois et de la finalisation de ce dernier et fera part de ses remarques éventuelles.

Une fois les outils finalisés, Action Mopti France s'en appropriera et les adaptera aux activités du secteur Education au développement – Solidarité internationale, mises en oeuvre dans les Yvelines. Le consultant veillera à bien respecter la responsabilité du coordinateur et du comité de pilotage local dans la validation du dispositif progressivement mis en place. Inversement, l'équipe locale s'engagera à dégager le temps nécessaire à la détermination du dispositif prévu.

#### **D- Moyens**

##### **1- Humains : expertise recherchée**

Il est recherché un ou une consultant-e connaissant l' Afrique de l'Ouest (le Mali serait un plus) au profil suivant :

- Bonne connaissance de fonctionnement des ONG et des axes d'activités développés par Action Mopti dans son programme (gouvernance locale, santé et si possible éducation, eau assainissement)
- Expertise et expérience avérées en termes de gestion, suivi et évaluation de programmes de développement (définition de dispositif, outils, méthodes)
- Expérience d'accompagnement d'acteur et pédagogie
- Bonne connaissance culturelle du Mali, et de la région de Mopti serait un plus

A Mopti, l'équipe terrain sera disponible pour satisfaire les besoins en matière d'échange et de collecte des données demandées par l'expertise durant la mission d'appui.

Au Nord, le chargé de mission et de certains bénévoles du bureau seront mobilisés pour suivre la mise en place.

#### **E- Calendrier**

##### **Pour la mission :**

Réunion de Cadrage en France, à Paris : entre le 7 et le 17 décembre 2010

Mission n°1 à Mopti: Février 2011

Mission n°2 à Mopti : Octobre 2011

##### **Pour la remise des documents :**

Les livrables attendus pour cette mission sont les suivants :

- o Un manuel de procédures de suivi/évaluation opérationnel
- o Un rapport d'étude complet (comprenant le manuel de procédures de S/E étoffé de la méthode utilisée pour le mettre en oeuvre, ainsi que de recommandations pour la suite)
- o Une synthèse du rapport d'étude complet (5p)

Périodes pour remettre les livrables aux commanditaires :

- o Rapport d'étude provisoire complet, comprenant le manuel de procédures de S/E provisoire: Mars 2011
- o Rapport d'étude final complet, comprenant le manuel de procédures de S/E final: Novembre 2011
- o La synthèse de l'étude : Novembre 2011